

Bulletin annuel n° 23

Année 2019



Cul-de-lampe, deuxième étage de la tour de l'ouest



ISSN 1291 6692

**Association pour la sauvegarde
du château de Montfort**
siège social : 3 rue de la Grande Boutière
Villiers 21500 Montigny-Montfort

montfort.chateau@laposte.net

SOMMAIRE

Bulletin annuel n° 23 - Année 2019

Le mot du président	2
Les bénévoles de la saison 2019	3
Bilan comptable	4 et 5
Rapport moral	6
Au fil des jours – saison 2019	7 à 15
Carreaux de sol et objets divers	16 et 17
Deux tableaux d'Etienne BOUHOT	18 à 23
Etude pour les travaux de la tour de l'ouest	24 à 34
Jean EDON notaire authentique	35 et 36
Un poème de Jean Antoine de MONGIS	37 à 39
Visite particulière du château de Montfort	40



A. G. : samedi 04 avril

Journées travaux :
du 06 au 18 juillet
du 03 au 15 août

Journées européennes
du patrimoine :
19 et 20 septembre



montfort.chateau@laposte.net

Photographies :
Robert BROISSEAU
André CHERBLANC
Jacques PETIDENT
Gérard POULLAIN
Alain ROUSSELET

Rédaction :
Robert BROISSEAU
André CHERBLANC
Pierre GADALA
Bruno LACHAUME



Association pour la sauvegarde du château
de Montfort (Côte-d'Or)

Le mot du président



Les bénévoles de la saison 2019



Aline, Alain, André, Benjamin, Bruno, Chantal, Yvonne et Laëtitia, François, Gérard P.,
Gérard V., Jacques, Marie-Rose et Marie-Reine, Robert, Nicole et Stephan, Pierre.

		2019	2020
DÉPENSES			
Fonctionnement	1	prévisionnel	RÉEL
Assurance	10	1449,24	1162,04
Bureau	11	279,24	279,24
Frais de banque	12	70,00	50,00
Edition bulletin	15	50,00	44,00
Divers	17	1000,00	838,80
Equipement et entretien du site	3	580,00	1392,42
Achat tondeuse à gazon	30		1005,00
Huile + silicone pour tracteur	31		31,90
Aménagement pour bénévoles	32	100,00	
EDF	33	300,00	265,48
Carburant	34	60,00	90,04
Outilage	35		
Intendance	4	1000,00	1068,20
Intendance			1032,39
Gaz			35,81
Travaux	5	700,00	390,77
Matériaux	51	500,00	390,77
Outilage	52	200,00	
TOTAL DES DÉPENSES		3729,24	4013,43
			3674,32
RECETTES			
Ressources propres à l'association	6	prévisionnel	RÉEL
Adhésions	60	1800,00	2888,40
Dons des adhérents	61	1000,00	1160,00
Produit des visites	62	300,00	660,00
Apport de trésorerie	66	500,00	1068,40
Subventions (Argent public)	8	1529,24	1474,32
Commune de Montigny-Monfort	80	400,00	400,00
TOTAL DES RECETTES		3729,24	2888,40
			3674,32
BILAN		0,00	-1125,03
			0,00

Actif au 01-01-2019 : 5086,72

Actif au 31-12-2019 : 3961,69

Bilan comptable 2019

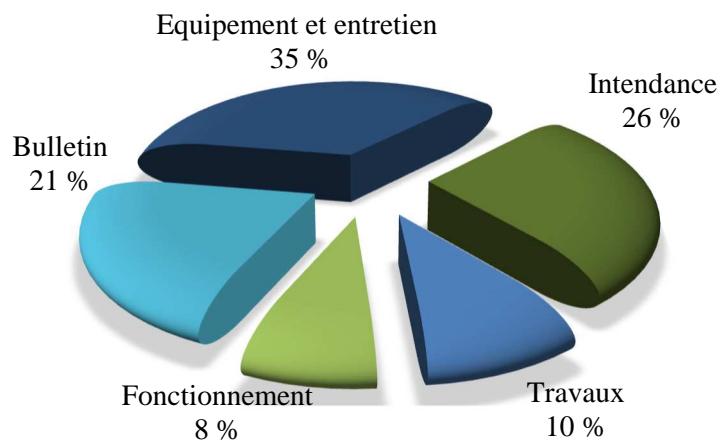
Les dépenses :

Les dépenses (4013 €) sont en forte augmentation (plus de 1100 €) par rapport à 2018.

Le bulletin reste un poste de dépense important, mais il est indispensable.

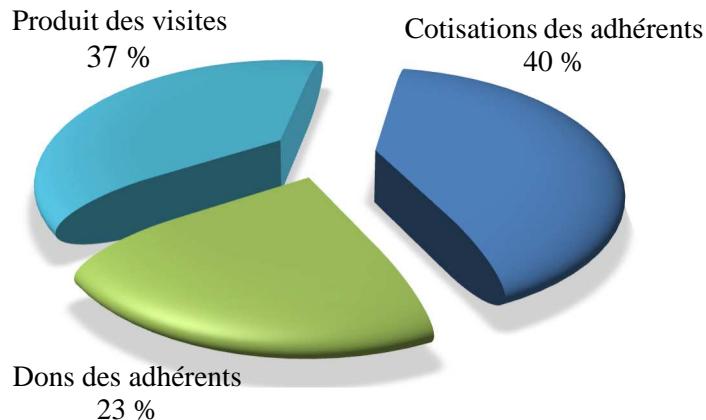
Cette augmentation est surtout due au nécessaire achat d'une nouvelle tondeuse à gazon d'occasion. La réserve de trésorerie diminue donc sensiblement, mais quel est l'avenir de l'association ?

Bien que stables, nous avons cette année étudié d'un peu plus près les dépenses d'intendance (particulièrement les repas des bénévoles). Nous avons chiffré le nombre cumulé de journées travaillées, soit 335 journées-bénévoles. 233 repas ont été pris en charge par l'association. Dans 30 % des cas, les bénévoles ont donc assuré eux-mêmes leurs frais de bouche, essentiellement lors des journées-travaux "hors saison". Le coût moyen d'un repas a été de 4,43 €.



Les recettes :

Comme ce fut déjà le cas en 2017 et sous les mêmes prétextes fallacieux, le conseil municipal de Montigny-Montfort a décidé de ne pas verser de subvention à l'association Mons fortis en 2019.



Les recettes sont donc assurées pour 63 % directement par les adhérents eux-mêmes, leurs cotisations étant souvent augmentées d'un don. Ce total de 1820 € est en progression de 29 % par rapport à 2018.

Les travailleurs bénévoles, parfois venus de loin, participent doublement en donnant en outre leur temps et leur énergie avec enthousiasme et passion. Nous remercions donc infiniment les uns et les autres pour leur attachement au site de Montfort et à la sauvegarde de son château. Nul n'est prophète en son pays...

La somme est complétée par la générosité des visiteurs, l'achat d'une publication ou d'un souvenir. La plupart laisse aussi une petite somme, soit lors de visites programmées, soit lors d'une journée travaux, dont profitent quelques curieux de passage.

Rapport moral

«Voyez ces pierres sublimes, indifférentes aux rumeurs des âges... »¹

Les valeurs de l'association et son objet statutaire ("sauvegarder et réhabiliter le château") sont, encore cette année, difficile à assurer. Sans la maîtrise des décisions, l'activité de l'association est un peu hésitante. Il est difficile de prévoir des investissements. Il a cependant été nécessaire d'acheter une nouvelle tondeuse à gazon (voir page 10).

Une étude détaillée et un projet à long terme ont été réalisés par Dominique Jouffroy, architecte du patrimoine choisi par la municipalité ; c'est elle qui va maintenant devoir faire les choix des actions qu'elle désire engager sur le site du château.

La convivialité et la motivation de l'équipe de bénévoles prouvent néanmoins la bonne santé de l'association. Le nombre d'adhérents a un peu augmenté, passant de 62 à 71. Ils constituent une part importante du financement de l'association et nous les remercions vivement de leur fidélité. Parmi ces nouveaux membres, trois habitants de la commune et un couple enthousiasmé par le château, lors d'une visite.

Les bénévoles sont au rendez-vous un jour par mois (en principe le dernier samedi), il y a aussi de nombreuses journées ou demi-journées organisées selon la disponibilité de chacun. Les points forts de la saison restent cependant les deux sessions de travaux d'été : deux semaines en juillet et deux semaines en août. Tous les adhérents sont les bienvenus lors de ces journées, soit pour participer aux travaux, même pour quelques heures, soit pour une simple visite d'encouragement.

Les bénévoles s'emploient à quelques dégagements de murs, aux travaux d'entretien et à de petites consolidations, au tri et stockage de pierres, etc. Le nettoyage et la mise en valeur du site rendent aussi les visites plus agréables, notamment pour les Journées Européennes du Patrimoine, où le château est ouvert au public toute la journée du samedi et du dimanche.

Tous les meubles et effets du château ont été vendu aux enchères après le décès de la baronne Marie Thérèse Feillet en 1774 (voir bulletin n° 22 de 2018, page 28). A cette occasion, les diverses salles ont été entièrement vidées et nettoyées. Au moment de la démolition, 30 ans plus tard, il ne restait donc plus rien dans le château. Mais on trouve encore occasionnellement quelques résidus de ce nettoyage mêlés aux gravats de démolition, notamment dans les fossés : objets brisés, fragments de carreaux de sol ou de vaisselle.

Gonzague de Vesvrotte, descendant de la famille de la Forest est décédé en 2006. A chacune de ses visites au château de Vesvrotte à sa cousine éloignée Marie-Antoinette Richard de Vesvrotte, il repartait par le car de Dijon avec un chargement de papiers. Ses archives ont été classées, inventoriées et déposées aux Archives Départementales de la Côte-d'Or par Anne Mézin, sa petite nièce. Ces documents nous apportent de nouvelles informations, notamment sur les travaux effectués par Marie Thérèse Feillet entre 1754 et 1775. Ce sera l'objet d'articles dans nos prochains bulletins.

Bonne saison 2020 à tous.

¹ André Malraux parlant de l'église de Talmont en Charente-Maritime.

Au fil des jours – saison 2019

Hiver 2018-2019



A la fin de l'année dernière, la remorque a subi un petit lifting bien nécessaire. Le platelage a été entièrement remplacé.

2 février 2019



Première journée travaux de l'année :
La salle K (aux 6 piliers) et au fond la tour du nord. Débroussaillée et aplatie, cette salle est prête à recevoir une partie des pierres architecturales à conserver.

23 février

Le tas de sable soigneusement récupéré et stocké dans le fossé oriental, commence à gêner l'accès au godet du monte-charge.



Aline Thiéry et François Trébuchon en remplissent quelques remorques. Ce sable est en partie étalé sur le parking.



La citerne a fait le plein au cours de l'hiver.
Merci à Gérard Poullain pour cette photo.



On ne le dit pas toujours assez, mais les bénévoles prennent souvent en charge les frais de leurs repas, notamment lors des journées travaux "hors saison".

Mars

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEMANDE DE SUBVENTION MONSFORTIS

Le Maire donne lecture aux membres présents d'une demande de subvention émanant de l'association Monsfortis.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par

POUR : 4 , ABSTENTIONS : 0 et CONTRE: 6
DECIDE de ne pas attribuer de subvention à l'association Monsfortis
CHARGE le maire de toute signature utile.

Pour copie conforme, le Maire



Par lettre du 5 mars 2019, le maire nous informe que par délibération du 22 février, le conseil municipal de Montigny-Montfort a décidé de ne pas donner suite favorable à notre demande de subvention. La décision n'est pas motivée, nous en prenons acte.

20 mars

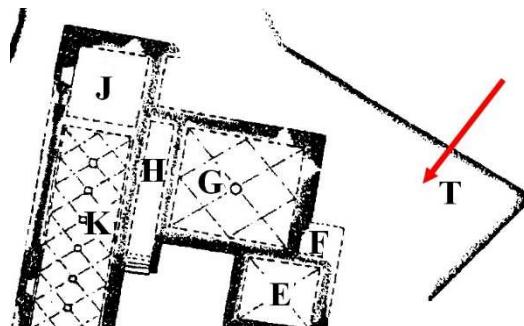


Le sablage se poursuit sur les zones du parking où les gravats de démolition ont été étalés.



Le nettoyage de "l'éperon est" commence. Cette zone a été modifiée par la princesse

Amélie au début du 17^e siècle pour y aménager des jardins d'agrément.



Des murs aujourd'hui dégradés soutenaient une terrasse en pointe, qui a été encombrée de gravats lors de la démolition du début du 19^e siècle.



Le lieu servira de zone de stockage des pierres éventuellement réutilisables retrouvées lors de ce nettoyage.

Avril

Poursuite du démontage de l'échafaudage (voir bulletin n° 22 page 7).



Le logis sera bientôt libre de tout aménagement, ce que nous n'avons pas vu depuis très longtemps.

6 avril Assemblée Générale MONS FORTIS

L'association compte 62 membres. 24 sont présents et 22 ont donné un pouvoir, le quorum de 25% est largement atteint.



Absent, le maire Claude Jacques est représenté personnellement par son épouse Dominique et officiellement par trois membres du conseil municipal : Béatrice Kluska, Céline Bacciochi et Jean Kowal. Le président Bruno Lachaume fait le point



sur les travaux et la situation de l'association. Le trésorier Pierre Gadala commente le bilan financier.

Interrogé par Bruno Lachaume sur les motivations qui ont conduit le conseil municipal à ne pas verser de subvention à Mons fortis pour 2019, Jean Kowal tente une explication qui ne convainc pas vraiment les adhérents présents.

Le 25 mars, nous avons reçu un message de l'architecte Dominique Jouffroy qui demande les références des inventaires et vente aux enchères qui ont suivi le décès de la baronne de la Forest en 1774 (voir bulletin n° 22 page 28). Nous lui faisons parvenir ce bulletin ainsi que les cotes aux Archives Départementales.

Céline Bacciochi, en charge du bulletin municipal, demande un article sur un aspect du château. Nous lui proposons (par mail) de puiser dans nos anciens bulletins pour rédiger ses articles à sa convenance. Nous lui demandons juste d'en préciser la source "D'après le bulletin annuel de l'association Mons fortis".

Les membres sortants du Conseil d'Administration sont tous réélus à l'unanimité et à mains levées, à l'exception d'Yves Pascal, qui ne se représente pas. Sans autre candidature, le CA est donc maintenant constitué de 10 membres : Alain Rousselet (réélu), Aline Thiéry (réélue), André Cherblanc (réélu), Bruno Lachaume, Gérard Poullain (réélu), Gérard Vincent, Laetitia Lefebvre (réélue), Pierre Gadala, Robert Broisseau et Yvonne Chevallot.

Les adhérents les plus curieux ont pu découvrir les modifications apportées à la maquette du château, en fonction des dernières découvertes.



La réunion se termine traditionnellement par le pot de l'amitié dans la basse-cour.



20 avril

Réunion du Conseil d'Administration



En l'absence de Bruno Lachaume qui a donné pouvoir à Robert Broisseau, les membres du CA ont reconduit à l'unanimité les membres du bureau : Bruno Lachaume président, Pierre Gadala trésorier, Laetitia Lefebvre secrétaire et Robert Broisseau secrétaire adjoint.



Plusieurs solutions sont envisagées pour remettre en état ou remplacer la tondeuse à gazon. Affaire à suivre...

17 et 18 mai



L'épierrage et le nettoyage de l'angle sud-est de la basse-cour continue tandis que

Stéphan prépare le fleurissement du parterre central pour l'été prochain.



L'association profite d'une occasion intéressante pour faire l'acquisition d'une nouvelle tondeuse (ci-dessus à gauche).



Un voisin a signalé que quelques pierres des gravats étalés sur le parking ont roulé dans son terrain en contre-bas. Le maire Claude Jacques vient constater les protections mises en place par l'association (pose d'un grillage en limite de propriété).

25 mai



Une journée travaux "complémentaire" nous a permis d'accueillir le Club des sourciers et géobiologues de l'Auxois, dont le siège est à Crépand. Accompagnés d'un groupe d'invités de l'Allier, ils ont pu étudier les ondes qui se manifestent sur le site du château (voir page 40).

1^{er} juin



Rez-de-chaussée de la tour de l'est : la voûte est maintenant refermée. Un nouvel échafaudage est installé pour accéder plus facilement à la partie supérieure ; une dalle en assurera l'étanchéité.



Avec les premiers beaux jours, la végétation reprend en force, l'herbe envahit basse-cour et parking. C'est Gérard Vincent qui étrenne la nouvelle tondeuse.

Session de travaux du 8 au 20 juillet



Avec la complicité de notre adhérent Frédéric Broisseau pour l'impression 3D des étiquettes "Mons fortis", nous avons agrémenté des porte-clés de fragments de

carreaux de sol et de tuiles vernissées du Moyen-âge.

Ils sont mis en vente au profit de l'association.

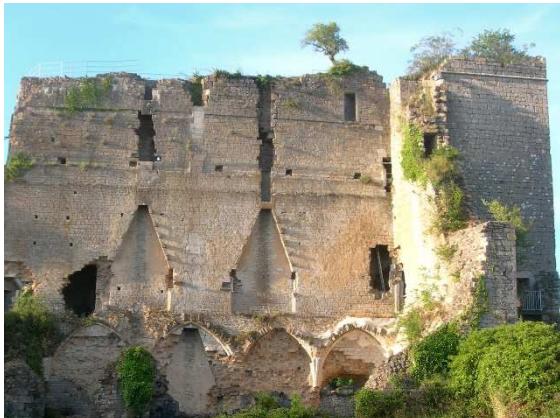


Inlassablement, Nicole et Stéphan Baczkiewicz sèment et plantent, taillent, désherbent et arrosent, au grand ravissement des visiteurs.

Le tracteur, sans lequel rien ne serait possible, avait grand besoin d'une vidange.
(André Cherblanc).



L'échafaudage est enfin entièrement démonté et stocké dans la basse-cour.



Le logis présente un nouvel aspect qui dévoile l'ensemble des vestiges du voûtement du rez-de-chaussée et les cheminées monumentales de la salle seigneuriale du premier étage.



Le nettoyage de l'éperon oriental se poursuit : travail fastidieux en raison des nombreuses racines mêlées au cailloutis et aux pierres d'effondrement.

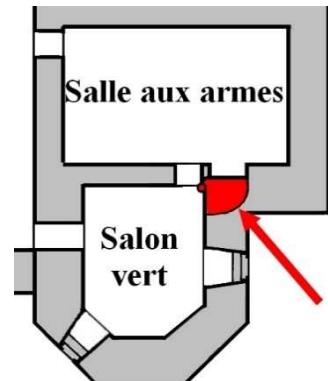


Pour faciliter le transport, les grosses pierres sont mises sur roues.



L'angle sud-est de la basse-cour est déblayé des gravats qui l'encombrent, épierré et aplani par Gérard Vincent. Il faudra abattre un arbre enraciné dans le mur et qui risque de tomber chez le voisin, avant de remettre en place la caravane.

Lors de la démolition du château, au début du 19^e siècle, un gros bloc maçonnable du mur de séparation entre la "salle aux armes" (ex chapelle médiévale) et le premier étage de la tour orientale (salon vert) a glissé dans le fossé.



Il a entraîné avec lui le cul-de-lampe, les quatre premières assises de l'arc d'ogive sud-ouest du "salon vert", ainsi que sa clé de voûte, dégagée ici par Aline Thiéry.



Le déplacement en douceur de ces blocs taillés nécessite la mise en place d'une "chèvre".



Le cul-de-lampe présente un beau visage féminin. Il a hélas été très fracturé dans sa chute.
Une reconstitution virtuelle évoque son aspect d'origine.



Comme chaque année, un loir intrépide ne manque pas de venir partager nos repas.



26 juillet



La poursuite de la reconstitution de la voûte de la tour de l'est et les petits travaux de maçonnerie et de consolidation nécessitent ciment et chaux. Le sable nous est livré par l'entreprise Yann Renevier de Crêpan.

3 août

Une vidéo est réalisée par Jacques Petidant avec son drone. Des photos pourront en être tirées, notamment d'endroits du château difficiles d'accès, comme le sommet de la face ouest de la tour de l'ouest.



Le site Internet actuel étant obsolète, Jacques va aussi en recréer un et l'administrer sous un nouveau nom : **Château de Montfort (21500)**.

Il se déclinera selon les chapitres suivants : L'association Mons Fortis - L'Historique du château - Les actualités - Le château vu par... - Les contacts pour les visites.



Le désherbage méticuleux par Gérard Poullain du rez-de-chaussée du logis seigneurial met au jour une partie du pavage mis en place lors de la transformation de cette salle en écurie (17^e siècle).

Le bosquet situé entre le chalet et la cuisine est débroussaillé et nettoyé par Gérard Poullain.



Session de travaux du 5 au 17 août

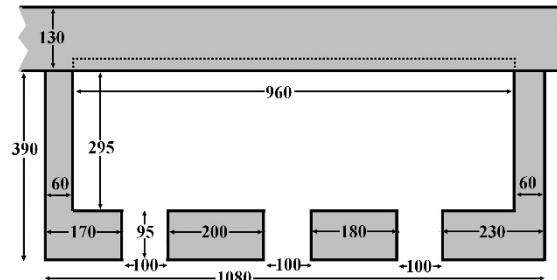
Un nouvel habitant de Montfort retrouve chez lui et remet à l'association un panneau de signalisation datant des années 1970 (équipe de Mademoiselle Huguette Rossano). Il était alors fixé sur le mur de la tour centrale.



A cette époque, la porte d'entrée est encore encombrée de gravats sur une hauteur de plus de 2 m.

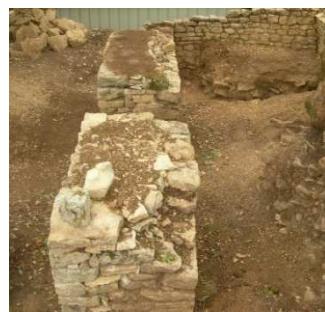
Les bénévoles s'attaquent ensuite au mélange inextricable de gravats et de racines (Alain Rousselet, François Trébuchon et Aline Thiéry).

Peu à peu apparaît la base des murs de ce qui a été autrefois des soues à porcs, un chenil ou autre dépendance agricole.



Ce bâtiment, ouvert de trois portes est long de 10,80 m et large de 3,90 m. Les murs latéraux de 60 cm d'épaisseur viennent prendre appui contre la muraille. Le mur de façade de 95 cm d'épaisseur soutenait une voûte, qui de l'autre côté était engagée dans la muraille entaillée à cet effet.

Les vestiges des murs s'élèvent encore environ à 1,10 m. Ils sont provisoirement restitués en pierres sèches par Gérard Vincent.



Une visite inattendue : un voisin accompagné de ses deux filles et de leur âne Cadichon.



21 septembre

A l'invitation de Claude Jacques, maire de Montigny-Montfort, une réunion est organisée au rez-de-chaussée de la tour de l'ouest. Les habitants de la commune y sont conviés, ainsi que les adhérents de Mons fortis.



Dominique Jouffroy, architecte du patrimoine présente son étude historique et architecturale du château. Un projet ambitieux (et onéreux) de restauration propose toute une série d'actions ; certaines à effectuer par des entreprises agréées, d'autres qui pourront être prises en charge par l'association.



C'est maintenant au conseil municipal de décider des interventions à réaliser. Les délais de préparation des dossiers, demande de subvention, etc. étant très longs, il faudra sans doute attendre de 3 à 4 ans avant le premier coup de pioche... En attendant, l'association continue à assurer l'entretien du site et les consolidations du monument.

21 et 22 septembre



Le château est ouvert à la visite pour les Journées Européennes du Patrimoine. Cumulées avec celles des 13 juillet et 10 août, ces visites ont attiré 223 personnes. Le total des ventes de souvenirs ou de publications et les dons des visiteurs s'élève à un peu plus de 1000 €.

Notre petit musée expose maintenant un buste (médaillon en plâtre) de Maurice de Nassau, prince d'Orange, demi-frère aîné de la princesse Amélie et, temporairement, les reproductions en



fac-similés (collection privée) des trois tableaux qu'Etienne Bouhot a consacrés au château de Montfort. Le panneau des carreaux de sol s'est enrichi de quelques nouveaux exemplaires (voir quatrième page de couverture) et une vitrine présente les trouvailles faites lors du nettoyage de la terrasse orientale au cours de la saison 2019.

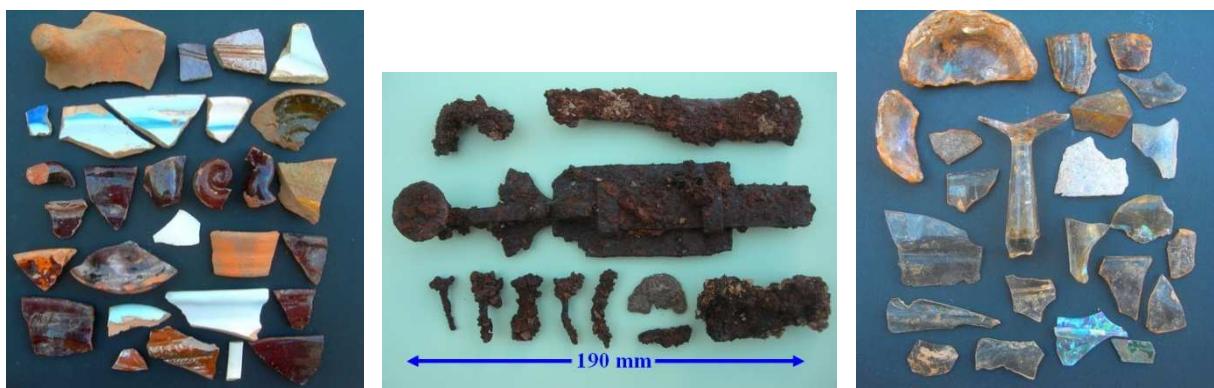
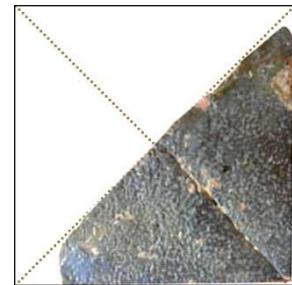


Carreaux de sol et objets divers

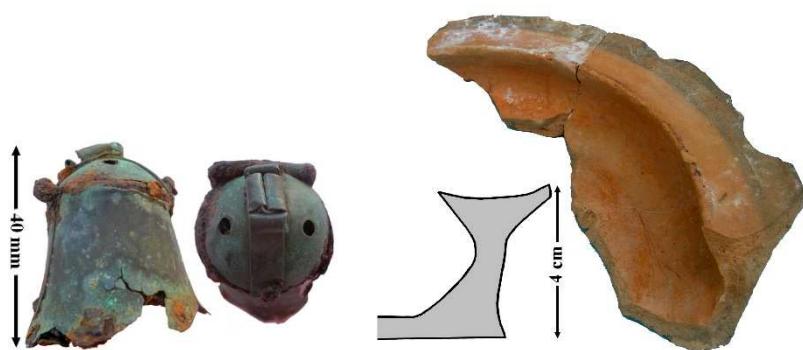


Plusieurs fragments de carreaux de sol bicolores ont été trouvés dans les gravats de démolition du fossé oriental, ainsi que lors du dégagement de la zone de la basse-cour située entre le chalet d'accueil et le local de la cuisine.

On trouve aussi un bel exemple de carreau glaçuré noir et prédécoupé en 4 parties. Il a été découpé en seulement deux morceaux en suivant la diagonale. Cette découpe est fréquente sur les carreaux de sol dont les décors étaient disposés à 45° par rapport à la salle.



Le fossé oriental a aussi fourni les traditionnels fragments de poterie, de vaisselle de faïence, d'éléments métalliques très corrodés ainsi que de très petits fragments de pièces de verrerie. Tous ces objets jetés alors qu'ils étaient déjà brisés ont été encore plus fragmentés lors du déversement de pierres et de gravats de démolition.



D'autres objets sont plus insolites, comme ce pot de "moutarde fine au vinaigre à Dijon". Un petit bouchon de bronze, dont la partie supérieure s'ouvre grâce à une petite charnière, pouvait fermer une salière. Deux fragments appartiennent à un même plat ou une même jatte.



Plusieurs petits éclats de verre très minces sont délicatement gravés de motifs végétaux. Il s'agit sans doute des restes d'un petit flacon de parfum ou de produit de beauté.

Les coquilles de moules d'eau douce ont été apportées avec le sable de rivière qu'a utilisé la princesse Amélie lors de ses travaux au début du 17^e siècle.



Deux objets en pierre brisés :

- un poids (horloge, métier à tisser, tournebroche ?) porte encore la trace du scellement au plomb d'un anneau de suspension (ci-dessus).
- la partie inférieure d'un mortier à la base hexagonale (ci-contre).



La zone du bosquet de la basse-cour nous donne les éléments les plus hétéroclites : couteau multi lames, carreaux de sol, poteries, fragments de tuiles, tasse, tuyau de pulvérisateur, clous, etc.

Plus surprenant : la bague d'un pigeon voyageur venu d'Allemagne où il est né en 2014.



Deux tableaux d'Etienne BOUHOT représentant le château de Montfort en 1826 et 1827.

La galerie d'art **Daxer & Marschall** est située en Allemagne, à Munich (Barer Straße 44, 2e étage).

Fondée en 1985, elle expose des œuvres du 16e au 20e siècle (peintures, sculptures, dessins, etc.). Elle est leader dans le domaine de la peinture européenne du 19e siècle.



Elle a exposé deux tableaux décrits comme suit :

"*Joseph Bouhot (Bard-lès-Époisses 1780 -1862 Semur-en-Auxois).*

Pendant-Ansichten der zerstörten Kapelle von Château de Bard, Burgund, 1826 und 1827.

Öl auf Leinwand, je 40,5 x 33,2 cm signiert und datiert Mitte rechts Bouhot /1826, und unten rechts Bouhot / 1827.

Rückseitig auf der Leinwand handschriftlich : "Chapelle du / château de Bard."

"Vues faisant pendant de la chapelle détruite du château de Bard, en Bourgogne, 1826 et 1827. Huile sur toile de lin, mesurant chacune 40,5 sur 33,2 cm, signées et datées au milieu à droite "BOUHOT/1826" et en bas à droite "BOUHOT/1827".

Mention manuscrite au dos sur la toile : "Chapelle du/château de Bard".

De toute évidence, ces vues ne représentent pas le château de Bard-lès-Epoisses mais le rez-de-chaussée du logis médiéval du château de Montfort.

Etienne BOUHOT a d'ailleurs peint en 1824 un tableau (ci-contre) représentant le château de Bard-lès-Epoisses¹, où il était logé chez son ami Pierre Antoine Victor DELANNEAU.

Ce tableau fut exposé au Salon de Paris la même année, puis acheté à Etienne BOUHOT par Victor DELANNEAU.

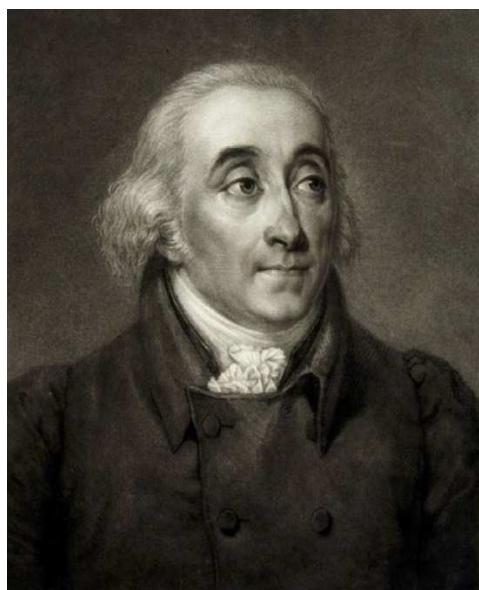
Pourquoi ces mentions de la chapelle du château de Bard ? Elles pourraient faire référence au lieu où étaient accrochés les deux tableaux.



¹ Musée de Semur-en-Auxois : Etienne Bouhot (1780-1862) Vue du château de Bard les Epoisses. Huile sur toile signée et datée en bas à gauche "BOUHOT 1824". 41 cm x 54 cm. INV 2007.1.1



Ces deux tableaux et la vue de la façade du château (voir bulletin n° 22 de 2018, page 24) constituent sans doute les "trois vues du château de Montfort" mentionnées dans le livre de comptes de BOUHOT et acquises par Victor DELANNEAU. Les deux tableaux ont d'ailleurs la même hauteur que celui représentant la façade et sont moitié moins larges.

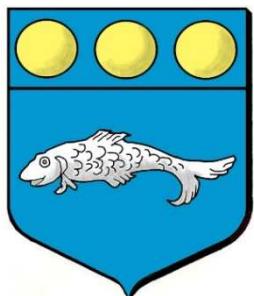


Pierre Antoine Victor DELANNEAU, naît le 25 décembre 1758, au château de Bard-lès-Epoisses, de Charles-François DELANNEAU, seigneur de Marcy², et d'Henriette de Prémieux.

Il est d'abord destiné à une carrière militaire, mais la mort d'un de ses frères modifie les projets de sa famille, qui le fait entrer dans les ordres. D'abord chanoine à Langres, il est ensuite préfet des études au collège de Tulle.

On le retrouve en 1791 à Autun, comme vicaire épiscopal, où il prête serment le 17 avril à la constitution civile du clergé. Élu maire de la ville, il se fait encore nommer principal du collège. En décembre 1792, il épouse à Paris Louise Joachim Alix, qui lui donne, un an après, une première fille. Il est alors exclu du conseil épiscopal. Nommé, le 1er octobre suivant, procureur syndic de la commune d'Autun, Victor DELANNEAU se montre un des partisans les plus violents du régime de la Terreur.

Le 29 nivôse (18 janvier 1795), il quitte définitivement Autun et se fixe à Paris. Après avoir fait faillite dans une imprimerie, il est nommé administrateur de l'Opéra. Il songe ensuite à restaurer le collège Sainte Barbe, qu'il ouvre le 4 septembre 1798. Il en assure la direction jusqu'en 1823. Il meurt à Paris, le 31 mars 1830 et est inhumé au cimetière du Père Lachaise. Le monument, de style gréco-romain, s'élève sur l'avenue des Acacias. Le motif principal est le buste du défunt sculpté en haut relief, au centre d'un médaillon.



La famille DELANNEAU porte : "d'azur, a un barbeau d'argent posé en fasce, au chef cousu d'azur chargé de trois besants d'or."



² Il s'agit sans doute d'une mauvaise lecture de "Marcy", village de la Nièvre.



Le premier tableau, peint en 1826, montre le rez-de-chaussée du logis, que nous appelons "salle des gardes". Le peintre s'est placé contre le mur de la tour de l'ouest, dite "tour Amélie", près de la porte et regarde vers l'est. L'ambiance est romantique.

Un personnage debout, carton à dessin sous le bras (BOUHOT se représente-t-il lui-même ?) interpelle un enfant perché sur le mur du couloir d'entrée, devant la porte de la chapelle. Le porche d'entrée était-il encore en place à cette époque ? (ci-contre : E. BOUHOT par Jules BOILLY).



Le pilier ouest est encore debout et soutient un peu plus d'un quart du voûtement. A droite, on voit une partie de l'embrasure de "l'évier" ouvert dans la courtine par la princesse Amélie au 17^e siècle.

Le peintre date et signe à mi-hauteur de l'ouverture : BOUHOT 1826.



Au fond, au premier étage, le mur ouest de la chapelle est encore en place. De part et d'autre de l'arbre, on distingue à gauche la porte de la chapelle et à droite celle de la tour de l'est. En haut, on voit nettement la porte desservant le deuxième étage de la tour.



Comme dans tous les tableaux d'Etienne BOUHOT, le ciel est particulièrement soigné.



BOUHOT représente sur l'une de ces pierres les armoiries de la famille DELANNEAU (voir page 23) associées à un autre blason (sans doute celui de la famille de son épouse Louise ALIX).

Le sol est jonché de débris parmi lesquels on reconnaît les pierres commémoratives des travaux de la princesse Amélie.

Ci-dessous : photographie faite lors des déblaiements de Monsieur FERIES en 1990.



Deux chapiteaux de colonne au décor végétal sont représentés ; l'un encore en place, l'autre tombé au sol. Ils n'ont rien de vraiment particulier, contrairement à la description qu'en fait à la même époque Charles Hippolyte MAILLARD de CHAMBURE qui parle "d'une immense écurie, voûtée et soutenue par des piliers ornés de sculptures curieuses."



Deux éléments ne sont pas représentés sur ce tableau :

D'abord la cheminée du rez-de-chaussée : cette cheminée a été murée au moment de la transformation de cette salle en écurie, au 17^e siècle.

On devrait aussi voir la fenêtre centrale à coussièges donnant sur la cour.

A-t-elle aussi été murée à la même époque ?





Le second tableau est signé et daté de 1827 sur deux pierres de l'angle inférieur droit. Il présente la même salle vue vers l'ouest. Deux travées voûtées sont encore en bon état. La porte donnant au rez-de-chaussée de la tour "Amélie" est figurée sans aucune moulure. Le peintre se représente cette fois assis dans l'angle de la pièce, le carton à dessin posé sur les genoux.

L'inscription sur une pierre fait référence à un ancêtre de l'acquéreur du tableau : "Henri de LANNEAU – 1525 – Virtutis bellicae praemium". Cette devise reprend celle de l'ordre de Saint Louis, créé par Louis XIV en 1693 : Bellicae virtutis praemium : récompense de la vertu militaire.



Les bases des piliers sont encore à l'air libre à cette époque.

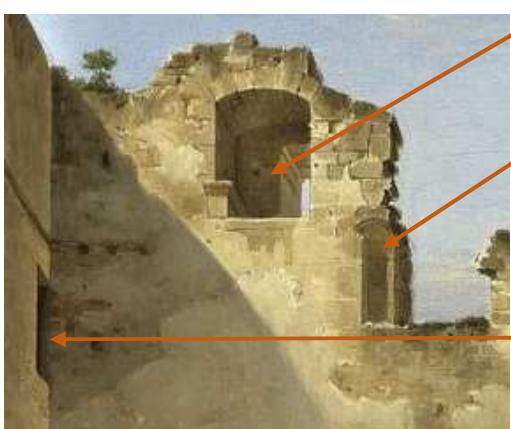
Depuis, les démolitions ou effondrements les ont enfouis sous une couche de gravats que Jean-Marie FERIES a déblayée en 1990.



Si l'on se fie à la représentation de BOUHOT, les clés de voûte de cette salle étaient très simples et ne portaient aucun décor.

Les parties hautes présentent quelques petites inexactitudes :

Un cul-de-lampe représenté sur ce tableau a été dégagé et déposé par l'équipe du club archéologique de Mademoiselle Huguette ROSSANO dans les années 1970.
Il est aujourd'hui exposé dans la tour de l'Aubespine de Montbard.



La fenêtre ouest s'ouvre en biais sur la tour Amélie et non pas à angle droit comme représenté par le peintre.

De même, la fenêtre située en bas de l'escalier ne présentait qu'un chanfrein.
(photo Jules TILLET 1920)

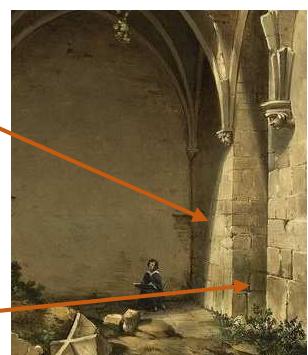


La brèche ouverte dans l'angle du logis, au niveau de la gaine, semble traitée par Etienne BOUHOT comme une porte.



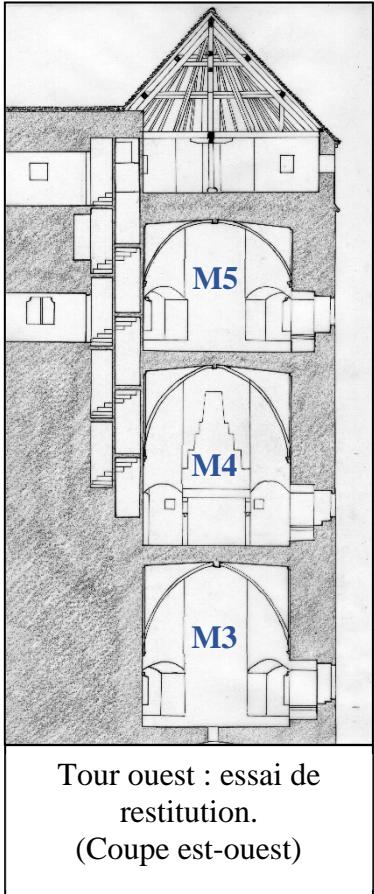
La "porte-couloir" située dans l'angle nord-ouest de la salle devrait être visible sur ce tableau. Était-elle aussi murée ?

Au contraire, la fenêtre ouest a-t-elle été, comme l'évier situé en face, largement ouverte au 17^e siècle par la princesse Amélie pour créer une porte vers la cour et l'appentis qui abritait les voitures ?



Tour ouest du château de Montfort - Etude pour travaux

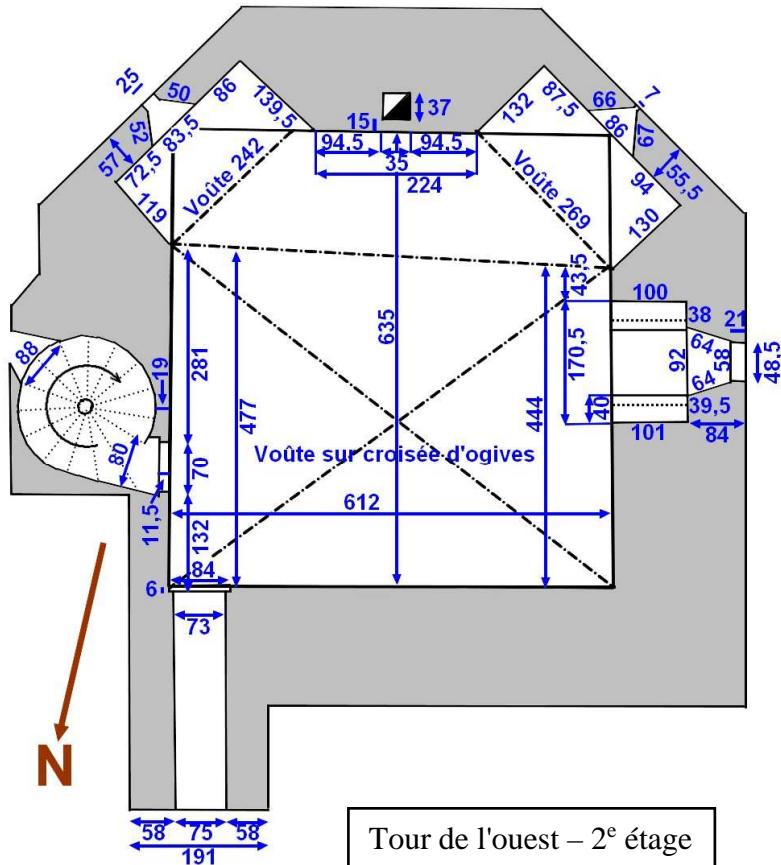
(André CHERBLANC – 18 décembre 2010)

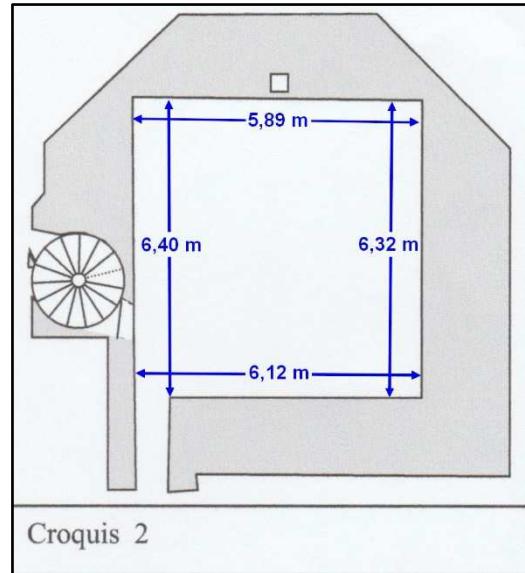
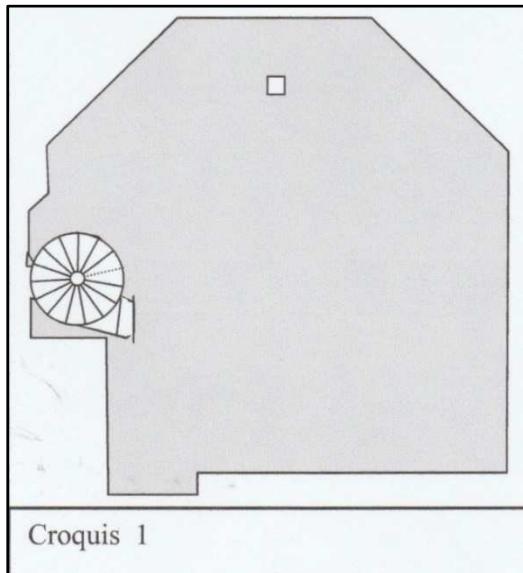


Les trois étages de la tour M présentent des plans similaires avec voûtes sur croisées d'ogives.

Si l'on idéalise ce plan, il apparaît, à la base, comme un carré de 6 mètres de côté. Le demi octogone de la partie sud découpe ce carré au tiers, la croisée d'ogive couvre les deux tiers restant, du côté nord.

Les meurtrières occupent les pans coupés de manière à ne pas affaiblir la maçonnerie de la face exposée à une éventuelle attaque utilisant des perrières ; une fenêtre est placée du côté de l'escarpement, à l'ouest.

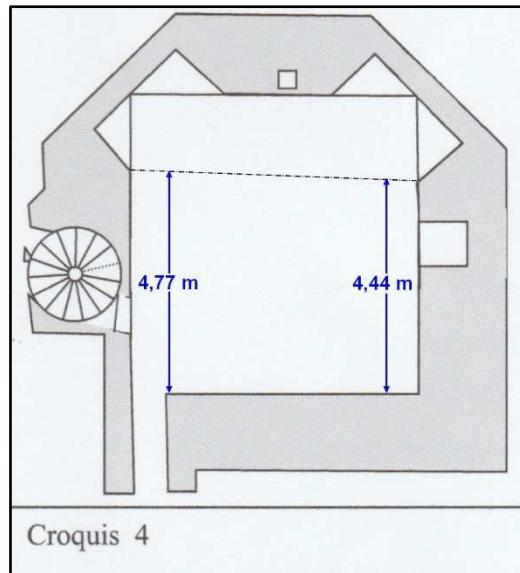
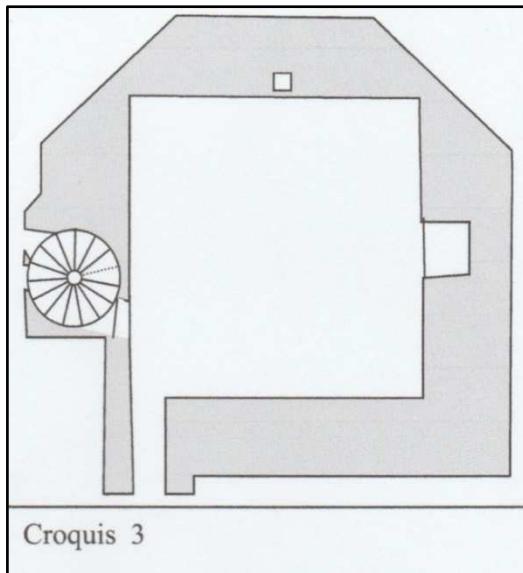




Lors de l'élévation de la maçonnerie, ces éléments ont été implantés successivement, comme le montrent les croquis 1 à 8 et 16.

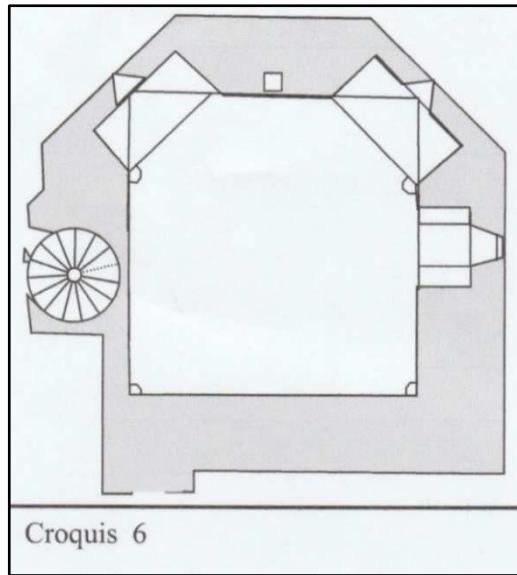
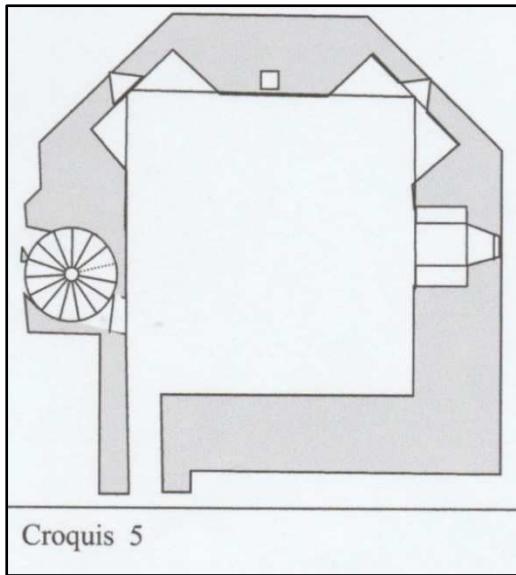
Une fois la voûte de l'étage inférieur terminée, seuls apparaissaient sur cette plateforme l'escalier d'accès et le conduit de cheminée de la salle sous-jacente (croquis 1).

La base de la salle est alors implantée ainsi que la gaine courant dans le mur ouest du logis (croquis 2). Le plan est légèrement trapézoïdal: 6,40 et 6,32 m pour les murs est et ouest, 6,12 et 5,89 m pour les murs nord et sud.



L'implantation suivante est la base de la fenêtre du mur ouest (croquis 3).

Puis les chambres de tir des meurtrières situées dans les murs sud-est et sud-ouest (croquis 4). La chambre de tir sud-est est décalée vers le sud-ouest sans raison apparente : le mur ouest mesure 4,44 m de longueur et le mur est 4,77 m soit 33 cm d'écart. Il s'agit vraisemblablement d'une erreur d'implantation !



Les coussièges de la fenêtre ont ensuite été installés, puis la fenêtre et les meurtrières ; celles-ci ont été placées à l'aplomb des angles de la salle (croquis 5).

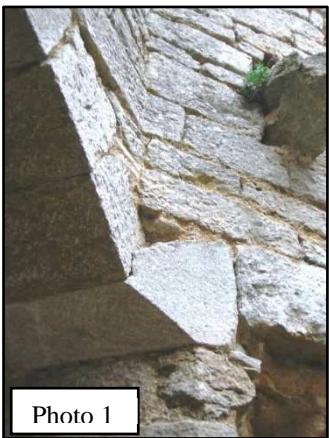
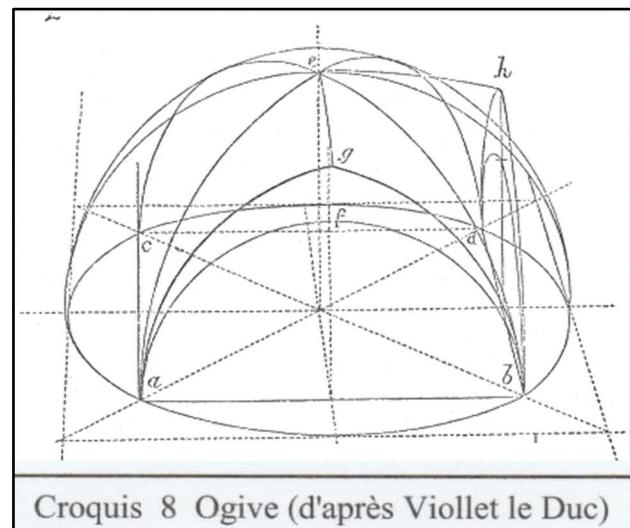
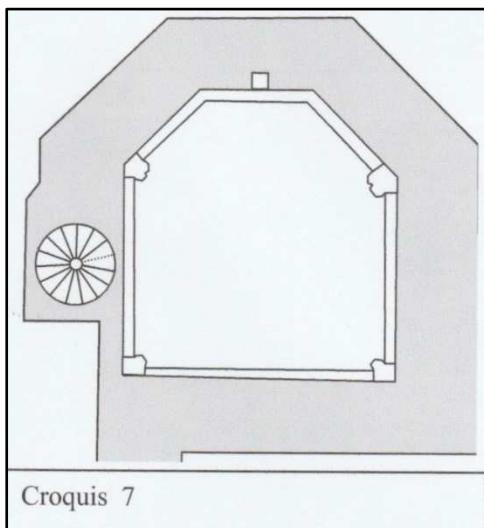


Photo 1

L'étape suivante a consisté à placer les arcs de couverture des chambres de tir et de la fenêtre (croquis 6). La mauvaise implantation de la chambre de tir sud-est ne permettait pas de donner au mur une épaisseur régulière si l'arc avait été mis à l'aplomb des angles. Pour résoudre ce problème, le sommier sud a été aligné avec le mur sud (voir photo 1).

Pour construire la voûte, il fallait d'abord poser les culs de lampe puis les bases des croisées et les arcs formerets engagés dans les murs. La taille et la pose de ces éléments nécessitaient un plan. Les relevés des arcs formerets n'ont pas permis de comprendre leur tracé ni la technique d'implantation.

Viollet le Duc explique les techniques de tracé utilisée au XIII^e siècle. La forme de départ est la voûte en coupole utilisée dans l'art roman; si une telle voûte s'appuie sur les angles d'une salle rectangulaire, les murs la coupe sur des arc en demi-cercle (voir croquis 8); ces derniers sont alors remplacés par deux arcs concourants qui donnent la forme ogivale. Les centres de ces arcs se situent sur les lignes de base de la coupole.

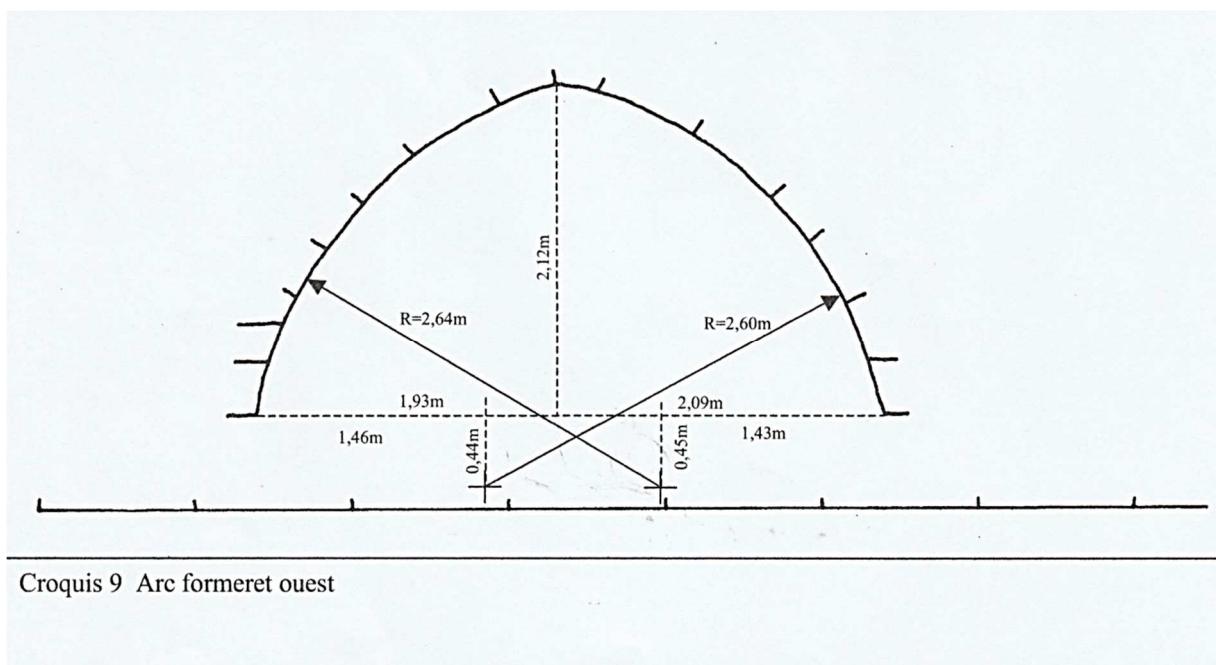


Dans le cas de la salle M5, l'erreur d'implantation de la chambre de tir sud-est donne au plan la forme d'un trapèze rectangle; cette figure n'étant pas inscriptible dans un cercle, la croisée d'ogive n'était pas applicable sur une coupole. Les relevés des arcs formerets donnent les résultats suivants.



Arcs ouest :

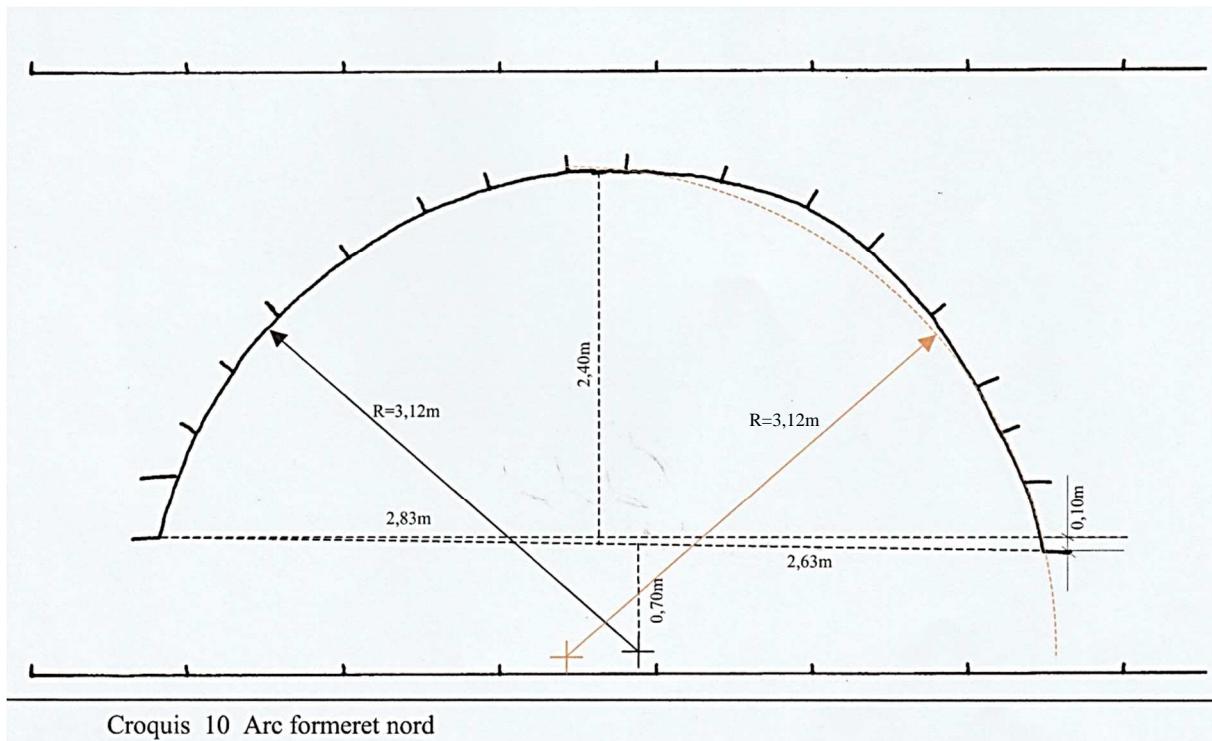
Ils suivent assez précisément un arc de cercle (voir photo 2 et croquis 9). Les légères différences de rayon (3 cm) et le positionnement des centres (3 cm) font que les arcs ne se croisent pas sur l'axe de symétrie mais à 8 cm plus au sud. Les bases des arcs sont au même niveau.





Arc nord :

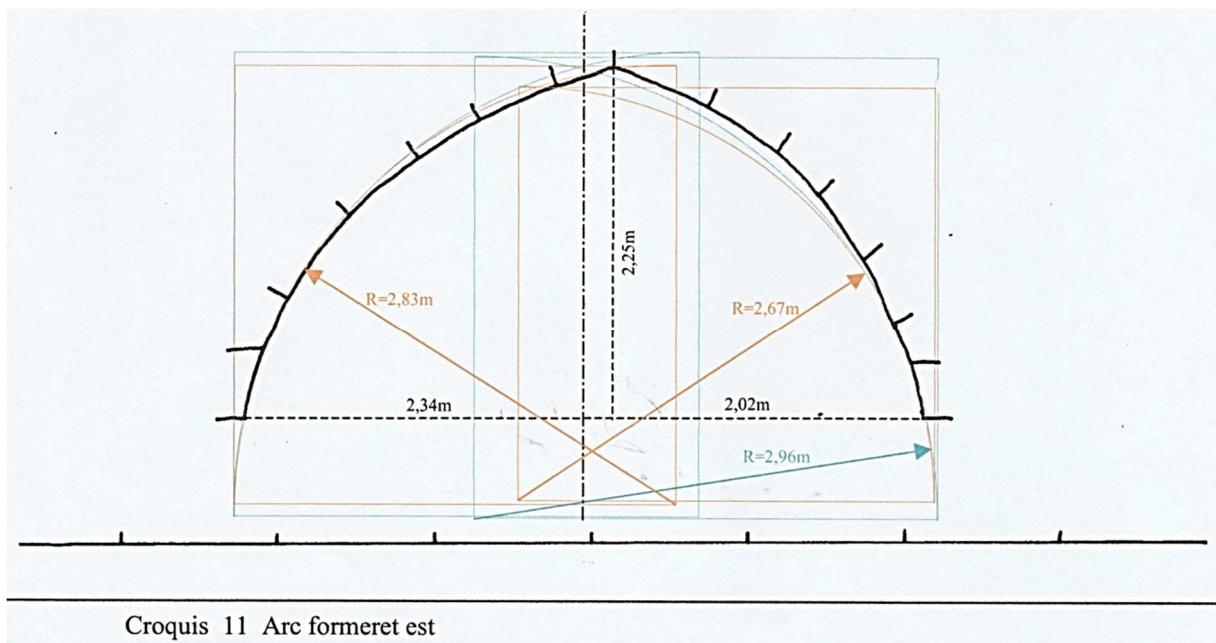
(Voir photo 3 et croquis 10). La moitié ouest forme un arc de cercle de 3,12 m de rayon dont le centre est surbaissé de 0,70 m par rapport à la base des arcs. La partie est de l'arc apparaît informe mais si, par symétrie, on applique l'arc ouest sur l'arc est, on constate que les pierres de base suivent le tracé. L'erreur de tracé a donc été faite lors de la pose des claveaux de l'arc formeret.





Arc est :

(Voir photo 4 et croquis 11). Lui non plus ne suit pas rigoureusement des arcs de cercles. Si l'on prolonge les pierres de base, on obtient les tracés oranges du croquis 11 qui ont des rayons de 2,83 et 2,67 m. Si l'on idéalise le tracé pour obtenir la même hauteur et le même angle à la base, on obtient les cercles bleus du croquis 11 qui ont un rayon de 2,96 m. La base de l'arc sud se situe 1 cm plus bas que celle du nord qui est elle-même 10 cm plus bas que l'arc ouest. D'autre part, l'ogive ouest a une hauteur de 2,12 m, celle de l'est de 2,25 m ; l'écart de niveau au sommet n'est donc que de 3 cm.

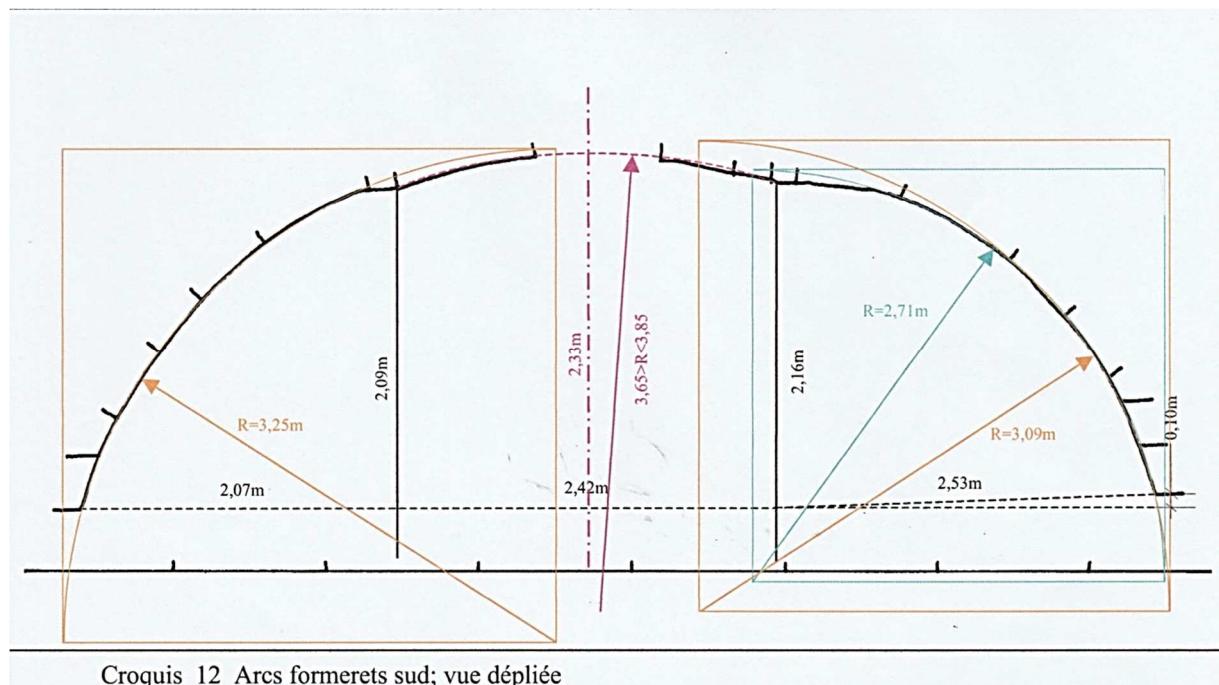
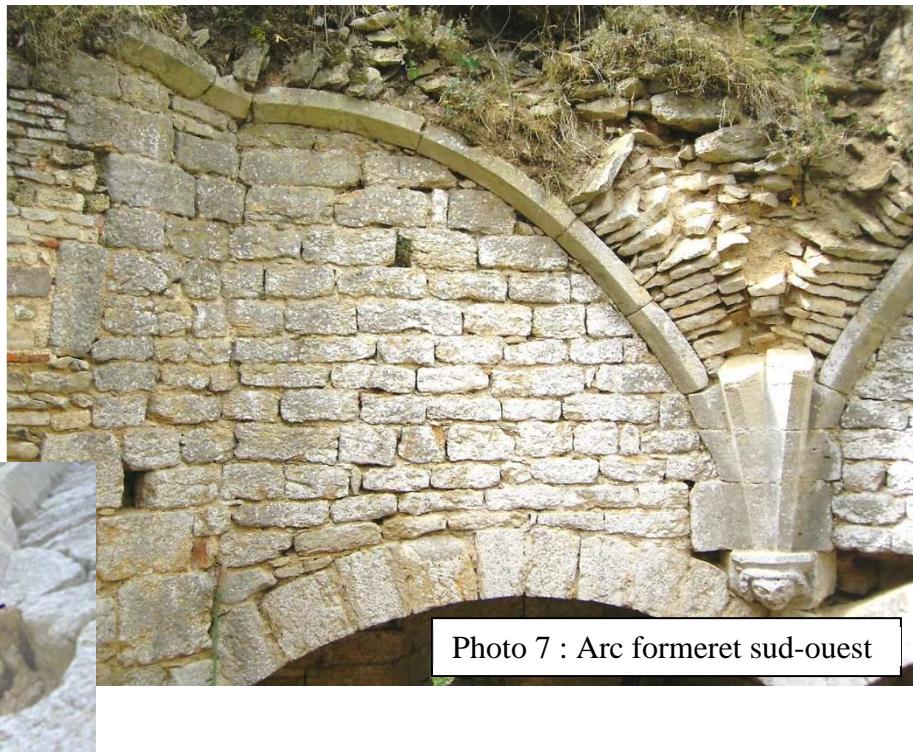




Arcs sud :

(Voir photos 5 à 7 et croquis12). L'arc sud-est présente un rayon de 3,25 m; l'arc sud-ouest de 3,09 m pour les pierres de base (tracé orange) et 2,71 m pour les claveaux (tracé bleu); ces arcs sont légèrement aplatis au sommet. Le rayon de l'arc sud est difficile à estimer, environ 3,75 m; cela porte le sommet à 2,33 m de la base de l'ogive orientale alors que celui de l'ogive nord est à 2,45 m. Lors de la construction de l'arc de la chambre de tir sud-est; une accumulation de petits décalages a déporté le parement du mur vers l'intérieur (sud-est) ; les pierres de la base des arcs étant taillées à l'avance, leurs parements sud-est ne coïncidaient plus avec celui des

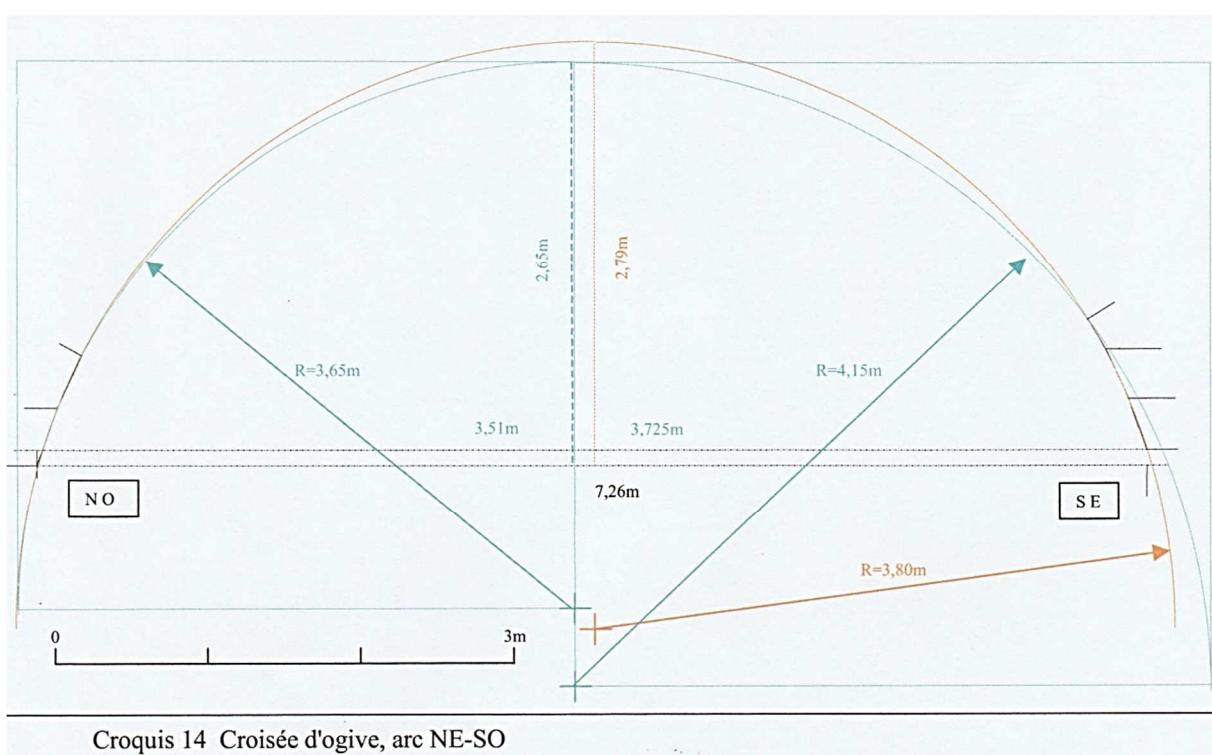
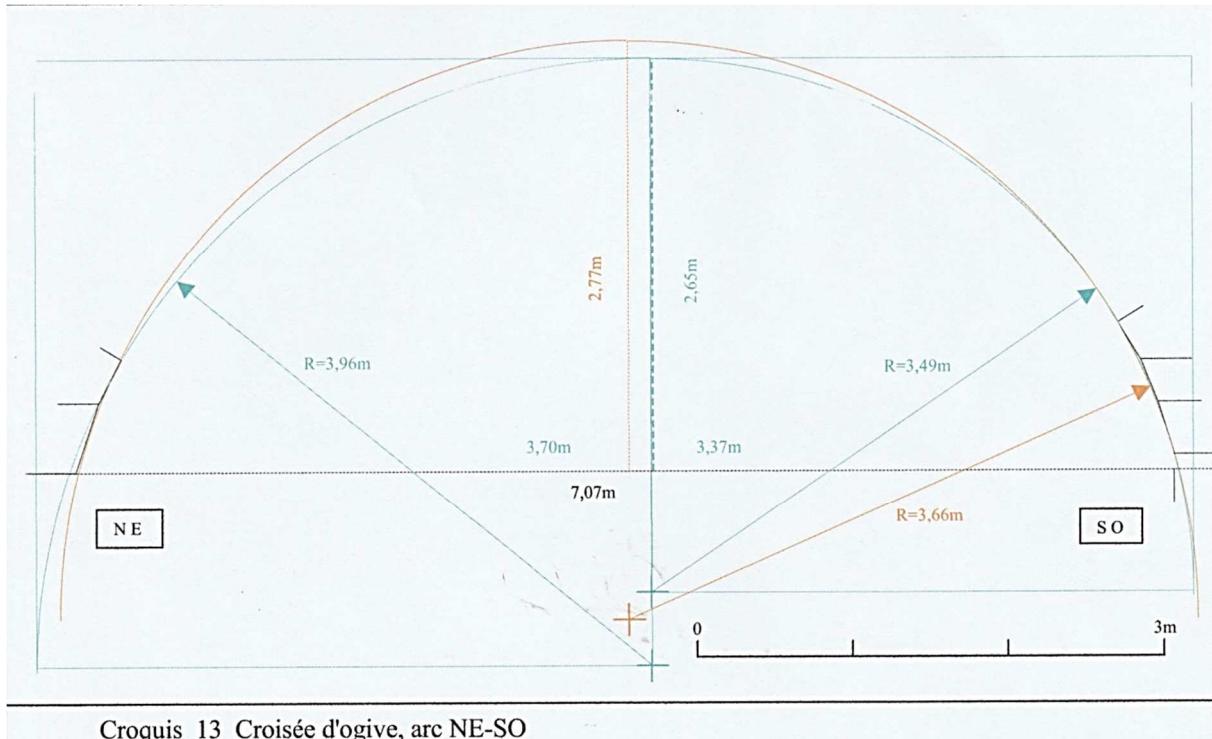
murs. Ils ont donc été retaillés pour rattraper ce décalage ; cette opération a eu pour effet de décaler la base de l'arc formeret en direction du sud-est (voir photo 8).

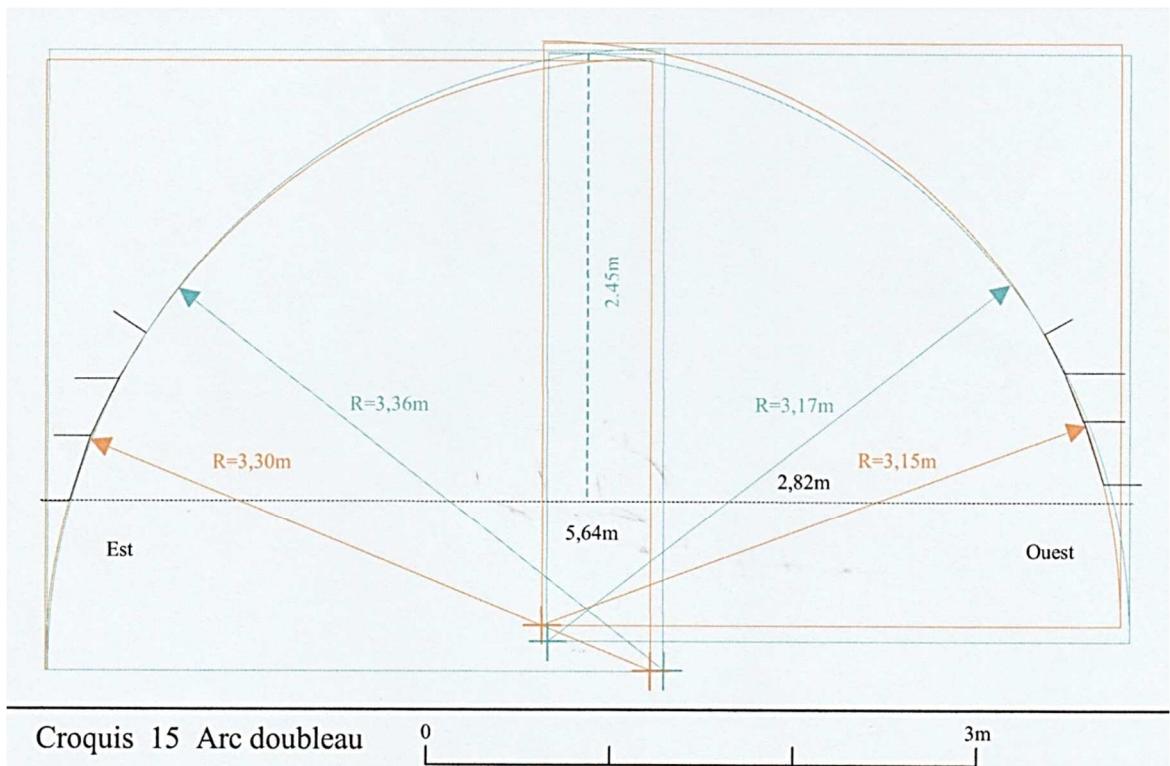


Au constat de toutes ces irrégularités, parfois importantes, on se demande comment les arcs étaient implantés dans la maçonnerie. Le tracé d'un arc de cercle est simple à obtenir avec une pointe en fer fixée au centre et une ficelle peu élastique. Mais dans le cas des arcs sud-est et sud-ouest cette technique n'était pas utilisable puisque les centres des cercles se trouvent dans la maçonnerie du mur sud. D'autre part, il est difficile d'imaginer que des gabarits de planches aient produit de telles erreurs. Soit les gabarits étaient très légers et déformables (perches de bois léger) soit les maçons ont travaillé sans aucun repère en empilant simplement les claveaux les uns sur les autres.

La croisée d'ogive :

Son effondrement n'a laissé en place que les pierres de base engagées dans les murs. Les relevés précis de ces pierres permettent d'approcher la forme des arcs (voir croquis 13 et 14). Avec peu d'erreur il est possible de leur appliquer des demi-cercles (tracés oranges). Leurs sommets se situent à 2,77 et 2,79 m de la base de l'arc formeret est ; ils ne sont pas à l'aplomb des diagonales du quadrilatère de base.





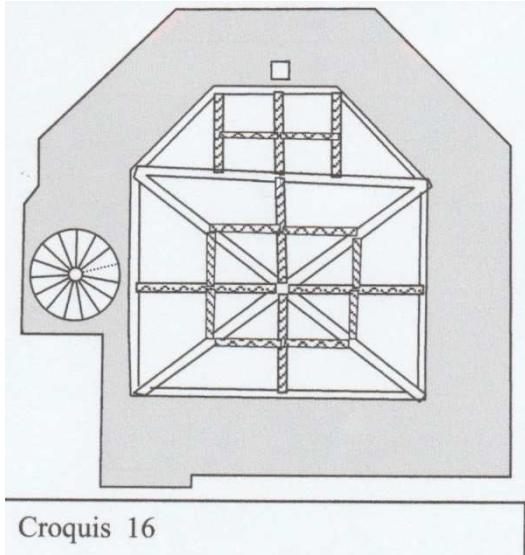
Arc doubleau :

Si l'on opère de la même manière pour l'arc doubleau, on peut constater que les deux arcs de cercles ne se croisent pas sur l'axe de symétrie mais y présentent un écart de niveau d'environ 10 cm (écart des bases des arcs, voir croquis 15). Si l'on abaisse l'arc de cercle ouest de 10 cm, les deux arcs se croisent sur l'axe de symétrie à environ 2,45 m de la base de l'arc oriental c'est à dire au même niveau que le sommet de l'arc formeret nord. L'axe de symétrie longitudinal des claveaux de l'arc doubleau ne coïncide pas avec les angles des murs mais se trouve décalé de 3,5 cm au nord.

Lors de la construction des arcs formerets, les murs étaient élevés jusqu'à la hauteur de la voûte finie, soit environ 0,40 m au-dessus des sommets des arcs. Côté intérieur, au-dessus des arcs formerets, le parement, placé en retrait, était formé par empilement de pierres brutes. La construction présentait à peu près l'aspect actuel.

Des cintres en bois, prenant appui sur les tailloirs des culs de lampe, étaient alors établis pour la construction des arcs de la voûte. Une voûte sur croisée d'ogive peut être considérer comme une voûte d'arête sous laquelle les arcs de pierre occupent la position des cintres de construction. Ces arcs ne participent que peu ou pas du tout à la résistance mécanique de la voûte, ils peuvent être ôtés sans que la voûte ne bouge (cela est d'autant plus vrai pour les constructions militaires dont l'épaisseur des maçonneries assure la stabilité). Il n'en est pas de même lors de la construction : les cintres de la voûte d'arête doivent supporter toute la charge de la voûte ($1t/m^2$) alors que ceux de la voûte sur croisée d'ogive ne supportent que le poids des arcs (100kg/ml). Pour supporter de telles charges, une poutre de section carré et de 2 m de longueur devrait avoir, avec les normes actuelles, une section de 25 cm de côté pour la voûte d'arête et 11,6 cm pour les pierres d'un arc de croisée d'ogive ; soit un rapport de section de 4,6. L'intérêt technique de la voûte sur croisée d'ogive apparaît très bien par ce calcul sommaire : ce sont les arcs de pierre qui servent de cintres aux coffrages et qui encaissent les charges lors de la construction ; les masses des bois utilisés sont divisées par un facteur de 4,6.

Les voûtes ont été construites en calcaire sublithographique. Ce calcaire marneux a l'avantage de pouvoir être clivé en dalles. Lorsque les arcs étaient suffisamment proches (base des voûtes) les dalles prenaient directement appui sur les claveaux ; ensuite, on plaçait des planches de coffrage sur les arcs pour supporter les pierres ; enfin, au sommet, lorsque la portée était trop longue, les planches du coffrage, en deux éléments, étaient portées par des cintres intermédiaires. Ceux-ci prenaient appui dans des encoches pratiqués dans les pierres des arcs (formerets, doubleau et croisée), ils étaient maintenus verticaux par des entretoises de bois prenant appui dans des encoches pratiquées aux sommets des arcs et dans la clé de voûte (voir croquis 16).



Croquis 16

Après la fermeture de la voûte, les creux étaient remblayés, puis des semelles en moellons étaient construites jusqu'au niveau du sol pour recevoir les murs de l'étage supérieur (voir photos 9 et 10).

Pour M5, la base de ces semelles se situe à 2,74 m de la base de l'arc formeret oriental ; le seuil de la porte de M6 en est à 3,31 m. L'espace restant entre le haut de la voûte et le sol était ensuite remblayé.

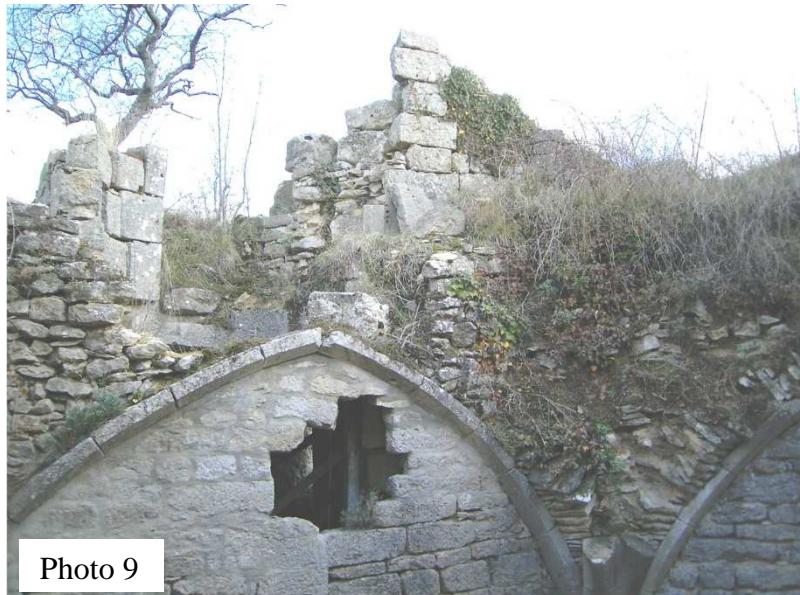


Photo 9

Les pierres de taille qui nécessitaient une forme complexe et précise (cul de lampe, sommiers, claveaux, etc..) ont été travaillées dans du calcaire à entroques ; ces pierres sont systématiquement maçonneries avec un mortier de sable granitique fin vraisemblablement tiré de l'Armançon. Les maçonneries courantes sont liées avec un mortier de sable calcaire graveleux.

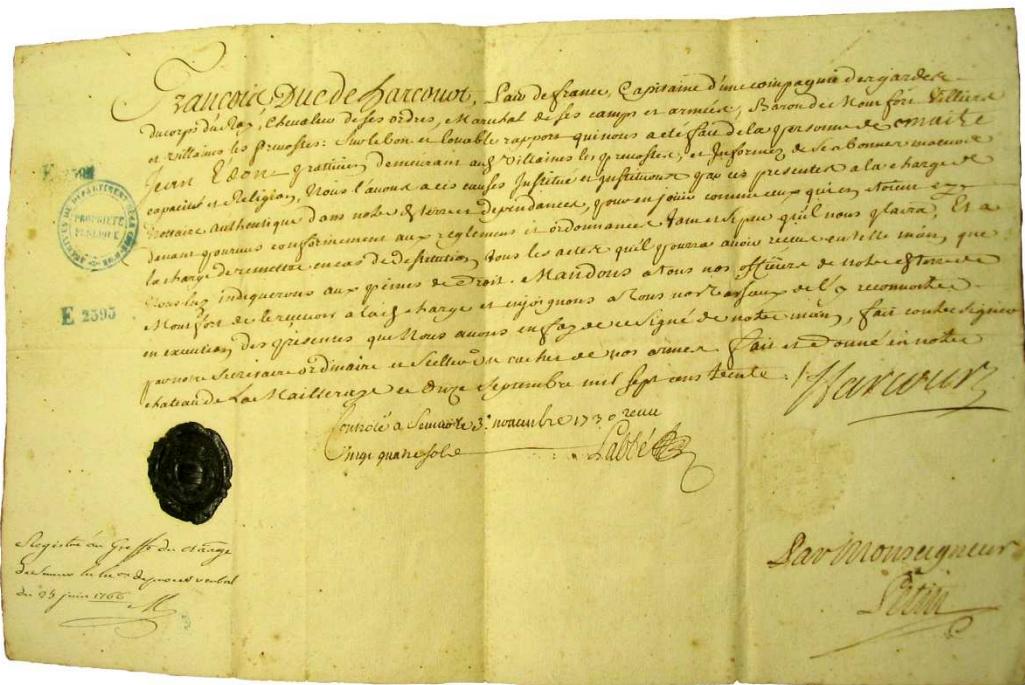


Photo 10

Jean EDON notaire authentique¹ de Montfort (1730)

A la mort de François Louis Le TELLIER, marquis de BARBEZIEUX, la baronnie de Montfort échoit en 1701 à François d'HARCOURT qui a épousé Marie Madeleine Le TELLIER, fille de François Louis.

Les seigneurs de Montfort peuvent nommer notaires, tabellions et officiers de justice exerçant dans les limites de la baronnie. En 1730, François d'HARCOURT institue à cette charge Jean EDON, praticien² à Villaines-les-Prévôtes, qui dépend de la baronnie de Montfort. Il délivre le 11 septembre 1730 une lettre de provision sur parchemin, qui est conservée avec l'acte de réception dans les archives notariales de Jean EDON (minutes de 1730 à 1737)³.



"Francois duc de HARcourt, Pair de France, capitaine d'une compagnie des gardes du corps du Roy, chevalier de ses ordres, maréchal de ses camps et armées, Baron de Montfort, Villiers, et Villaines les Prévostes, sur le bon et louable rapport qui nous a été fait de la personne de maître Jean EDON, praticien demeurant audit Villaines les Prévostes, et informé de ses bonnes mœurs capacités et religions, nous l'avons à ces causes, institué et instituons par ces présentes à la charge de nottaire authentique dans nos susdites terres dépendances, pour en jouir comme ceux qui en étoient en devant pourvus, conformément aux règlements et ordonnances, tant et si peu qu'il nous plaira, et à la charge de remettre en cas de destitution, tous les actes qu'il pourra avoir receu en telle main que nous luy indiquerons, aux peines de droit. Mandons à tous nos officiers de notre dite terre de Montfort de le recevoir à ladite charge et enjoignons à tous nos vassaux de l'y reconnoître en exécution des présentes que nous avons, en foy de ce, signé de notre main, fait contresigner par notre secrétaire ordinaire et scellé du cachet de nos armes. Fait et donné en notre château de La Mailleraye⁴, ce onze septembre mil sept cens trente. Signé : HARcourt."

¹ Titre que l'on donne aux notaires seigneuriaux pour les distinguer des notaires royaux.

² Procureur chargé de guider les parties dans les affaires de justice.

³ Archives Départementales de la Côte-d'Or : E 2595

⁴ La Mailleraye-sur-Seine (Seine Maritime). Le château a été détruit, il n'en subsiste que la chapelle.



Sur le document de parchemin est apposé le sceau armorié de François d'HARCOURT qui porte "de gueules à deux fasces d'or".

Jean EDON est reçu à la charge de notaire authentique de la baronnie de Montfort et prête serment le 4 novembre 1730, devant François Marie CREUSOT, avocat en Parlement, juge ordinaire de la baronnie de Montfort, "en son hôtel à Semur", en présence de François MAILLARD procureur d'office⁵ de la baronnie. Il exercera cette fonction jusqu'en 1775.



Extrait de l'acte :

"François Marie CREUSOT [...] savoir faisons que, cejord'huy quatrième novembre mil sept cent trente, a comparu en sa personne Jean EDON [...], lequel en présence de Me François MAILLARD, procureur es Cour Royalle dudit Semur et d'office en cette Baronne, nous a remontré qu'il a pluë à haut et puissant Seigneur Messire François duc de HARCOURT [...] de le nommer et instituer à la charge de notaire authentique dans ladite terre et dépendance de Montfort [...], à charge par nous de l'y recevoir, nous suppliant à la vuë desdites lettres de le faire et d'ordonner qu'il jouira de ladite charge aux honneur et droict qui y appartiegnent. [...]

Nous avons recuë et recevons ledit Jean EDON en la charge de notaire authentique en cette baronnie aux honneurs et droits attachés audit office, en conséquence avons pris et recuë son serment par lequel il a promis de fidellement et en conscience s'en acquitter, luy ayant les deffences de changer ny varier son seing aux peines de droict, et ordonné que lesdites lettres de provision seront registrée, pour y avoir recours en cas de besoing. Et nous nous sommes soussignés avec luy, ledit procureur d'office et Charles ANGELY praticien à Semur, que nous avons commis pour greffier. [...]

Signé sur le registre EDON, CREUSOT recu quarante sols, MAILLARD recuë trente sols, et ANGELY recuë vingt six sols huict deniers."

Par sa fille Nicolle, Jean EDON est un ancêtre direct de notre adhérent Jean-Michel COLLIN.

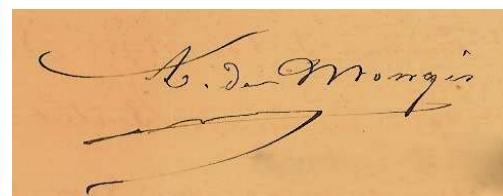
⁵ Le procureur d'office a la fonction du ministère public dans la justice seigneuriale. On l'appelle ainsi du fait qu'il peut agir de son propre chef, d'office (ex officio), sans en être requis par les parties.

Un poème de Jean Antoine de Mongis

Jean Antoine de Mongis est né à Saint-Cloud le 25 janvier 1802, il est mort à Paris le 21 mars 1879. Par sa mère, Jeanne Louise Pierrette Sophie de Nadault de Buffon, il est le petit-neveu du naturaliste Buffon, dont il descend de la demi-sœur.

Il fait carrière dans la magistrature, notamment à Arcis-sur-Aube (1834) et à Troyes, de 1835 à 1840, procureur général à Dijon en 1859, avant d'être nommé procureur du roi près le tribunal de première instance de la Seine.

Il consacrait son temps libre à la littérature et la poésie. Il est l'auteur du poème ci-dessous, qui n'est pas daté. Conservé par la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, il est aujourd'hui déposé aux archives départementales de l'Aube¹.



Jean Antoine de Mongis portait "d'azur à une demi-fleur de lis d'or mouvante à dextre du bord de l'écu, à la tête de licorne d'argent issante d'une couronne d'or ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent".

Une promenade aux ruines de Montfort, près Montbard.

Emma, que la soirée est belle !
Ces salons fastueux, où le monde t'appelle,
Offrent-ils des concerts plus doux
Que les soupirs de Philomèle ?
Ecoute... un vent léger les porte jusqu'à nous
Et les chefs-d'œuvre de peinture
Qui couvrent tes lambris dorés
Valent-ils les coteaux, les lacs, cette verdure
Par l'astre de la nuit vaguement éclairés ?
Voir son disque argenté qui s'élève en silence,
Perçant d'un doux rayon les voiles du brouillard.
Ainsi, ton céleste regard
Aux coeurs des malheureux fait briller
l'espérance.
Viens aux ruines de Montfort :

Tu peux livrer ta main à l'ami de ta mère.
Avec l'amour, la sagesse et d'accord,
Elle aime aussi la nuit et le mystère.
Viens... Tu souris ! Oh ! que je suis heureux !
Zéphire, moins léger que ta fuite innocente,
Couvre enjouant ma bouche frémissante
Des tresses de tes blonds cheveux.
Ne crains plus rien. Déjà loin de la ville,
Nos pas foulent sans bruit un moelleux gazon.
Autour de nous, tout dort calme et tranquille ;
Nous sommes seuls les maîtres du vallon...
Maître, seul avec toi, de ce désert sauvage !
Emma, seul avec toi gravir les frais coteaux,
Baigner nos fronts au cristal des ruisseaux
Et reposer sous ce discret ombrage !

¹ AD 10 : 2J 1300 : Rapports manuscrits sans date (1820 – 1830)

Ah ! Que de fois, loin des brillants ennuis
Que le monde appelle ses fêtes,
Jaloux autant que fier de tes mille conquêtes,
J'ai rêvé vaguement ces sauvages réduits !
La solitude, Emma, doit plaire aux belles âmes,
Au flambeau du génie, au flambeau de l'amour,
Elle prête d'ardente flammes,
Qui pâliraient à l'éclat du grand jour.
Ah ! malheur à l'amant vulgaire,
Qui, près de sa maîtresse, en un bail solitaire,
Vers les cités tourne les yeux distraits !
Emma, s'il cherche encor à plaire,
Crois du moins qu'il aim'a jamais.
Sur ce vallon, dont l'ombre et le silence
Cachent nos pas aux regards curieux,
Jadis, Emma, des remparts orgueilleux
Ont fait peser leur bruyante opulence.
Montbard, dans ses vastes cantons,
Enfermait ces débris que la mousse dévore ;
Et la main de Cérès n'a pas couvert encore
Les derniers créneaux des sept tours.
Puissance des humains si fiers, si terribles !
Le poison, d'un souffle invisible²
Un jour a passé sur vos champs
Et messager des vengeances divines,
Il m'a laissé de vous que de froids ossements
Ensevelis sous des ruines.
Alors dégagés de leurs fers,
Ces champs rendus à la nature
Bientôt, sans art et sans culture,
De bois nouveaux se sont couverts ;
Et comme aux premiers jours du monde,
L'homme sembla long-tems, dans une paix
profonde,
Oublier ces nouveaux déserts.
Montbard heureux berceau de notre heureuse
enfance,
Fier encor des débris d'une vieille opulence,
Montbard a conservé d'une grande cité
L'élégance et l'urbanité.
Tel le reste oublié d'une coupe brisée
Trahit par son parfum la liqueur épuisée.
Voirs-tu ce coteau de Montbard ?
Resserré maintenant dans un étroit espace,
Voirs-tu comme il lève avec grâce
Son front couronné de brouillard ?
Regarde le clocher dont la flèche légère
Va mêler son azur avec l'azur du ciel.
L'œil aime à voir le temple où veille l'Eternel,
Par ces blanches vapeurs séparé de la terre.
Du sein des noirs cyprès et des sombres rochers,
La tour de l'Aubespine, par un rayon frappée,
Presque à dix siècles échappée,

Est là comme un fanal qui guide les nocters ;
Ou comme l'ombre menaçante
De ces demi-dieux féodaux
Qui, du haut de ses fiers créneaux,
Laissaient tomber le joug sur la terre
impuissante.
De là, naguère un empire plus doux,
Perçant d'un vif rayon cette retraite obscure,
S'est déployé sur toute la nature...
Mânes du grand Buffon, vous veillez près de
nous !
Ces rochers sourcilleux noirs foyers des
tempêtes,
Ces globes enflammés qui roulent sur nos têtes,
Les entrailles du monde et ses plans ténébreux,
Tout être qui respire et tout être sans vie,
Semblent marqués du sceau de son génie
Qui ne pérrira qu'avec eux !
Mânes sacrés que mon cœur défie !
Mais d'où vient ce transport si doux
Qui me fait, chère Emma, tomber à tes genoux,
Des hautes régions de la Philosophie ?
Ton cœur presse mon cœur... Cruelle, j'ai
compris
Le secret d'un si doux langage.
L'aspect du vieux Montfort et ses sombres
débris
Soudain ont glacé ton courage,
Et d'une trompeuse faveur,
L'amour ne doit grâce qu'à la frayeur...
Et bien... pour prix de ce malin sourire,
Bientôt j'évoquerai, sur les murs ténébreux,
Tous les spectres les plus affreux,
Tous les esprits du noir empire
Que la frayeur alors glace vos sens.
Pressez de votre cœur ce cœur qui vous adore...
Et même... dans mes bras jetez-vous, j'y
consens.
Dussé-je m'abuser encore !
Asseyons-nous, Emma, sur ce marbre noir ci,
Que couvre un vert tapis de lierre sauvage.
C'est une tombe... Il faut suspendre ici
Notre austère pèlerinage.
Ainsi l'homme épaisé de travaux en travaux,
Fait d'écueil en écueil l'ombre d'un vain repos.
Le repos, c'est la tombe, à la fin du voyage.
Quel silence de mort ! Quelle sombre clarté !
Allumé pour l'amour et pour la rêverie,
L'astre des nuits si fier dans la prairie
Verse sur ces vitraux un jour ensanglanté.
Entends-tu se glisser sous sa profonde voûte
Ces monotones sifflement ?

² La peste noire, dans le 14^e siècle (note de Jean Antoine de Mongis).

Cette eau qui lentement tombe, goutte par goutte,
A travers les lambris crevassés par le temps ?
Et le soupir de l'oiseau des ténèbres,
Semblable à de mourante voix,
Qui, dans l'écho de ses arceaux funèbres,
Plus faibles, va gémir une seconde fois ?
Ces murs que fait trembler une brise légère
Bravèrent autrefois mille assauts meurtriers.
Les casques des preux chevaliers
Brillaient sur ces créneaux que ronge le lierre.
Que de jeunes beautés et de gais troubadours
Ont animé le leurs jeux, de leur danse,
De leurs chansons, de leurs amours,
Ces ronces, ces débris, cette nuit, ce silence.
Le tems... Non, ce n'est pas le tems... Je me trompais :
Des révolutions c'est l'effrayante tâche
Qui, d'un siècle en en jour accomplissant la tâche,
Dans le sang des seigneurs renversa leurs palais !
Ô liberté ! qu'adora mon jeune âge,
De quel horrible encens ont fumé tes autels !
Etais-ce donc le sang ou l'amour des mortels
Que tu demandas pour hommage ?
Ces fiers barons tombés ont-ils même cercueil
Près du billot fatal, sur la plage lointaine,
Pendant qu'ici, sous l'herbe, à peine
De leurs superbes tours, on retrouva l'orgueil ?
Consolez-vous, ombres que je révere,
Dans vos murs dévastés, le pauvre trouve encor
Cet inépuisable trésor
Que vos coeurs généreux ouvraient à la misère.
Ils prêtent chaque jour à de plus humble toits
Leurs voûtes, leurs créneaux, leurs ogives
croulantes³,
Comme on voit, dans l'espoir des tiges
renaissantes,
Un vieux chêne revivre une seconde fois.
De nos destins, Emma, noble et frappante
image,
Tout meurt, mais pour renaître, et sans jamais
finir
Il n'est point de néant. L'amour n'est qu'un
passage
Du jour qui fuit au jour de l'avenir.
Ces fiers humains, ces fleurs, cette terre si belle,
Echappés sans effort à sa main éternelle,
Tour à tour confondus, séparés à sa voix,
Courrent aveuglément au maintien de ses lois.

Des outrages du tems, c'est le tems qui se venge.
De vie et de néant mystérieux mélange,
La poussière de l'homme engrasse nos sillons,
Colore les vergers, embaume les vallons,
Circule avec la sève, en épis se balance,
Donne, reçoit, partage un souffle d'existence,
Et nouvel aliment d'un feu toujours nouveau,
D'un sang inanimé rallumant le flambeau,
Respire, et pèse encor sur cette vieille terre,
Qui demain, à son tour sur elle pèsera...
Où trouver, où trouver un seul grain de poussière
Qui, comme nous, un jour respirera ?
Mais, pardonnera... à mon tour l'effroi glacé
mon âme.
Sous la chapelle j'ai cru voir
Un long fantôme se mouvoir,
Blanc comme le linceul, léger comme la flamme...
Le voilà ! Tu l'as vu... se grandir, s'abaisser...
Il fuit... il vient... osons nous avancer.
Tu sais quel prix charmant me promet sa présence...
Je dois à sa frayeur un autel aujourd'hui.
Le spectre te fait signe... Oh ! viens pour lui !
Son âme a demandé des vœux à l'innocence.
Aux murmures du tems, il mêle un long soupir...
Dieu ! Tout-à-coup il s'évapore
Comme, aux premiers feux de l'aurore,
D'un songe vain, l'horreur ou le plaisir.
Lis donc, Emma, sur l'urne funéraire,
Ce mot "Toujours" qu'un rayon pâle éclaire.
Toujours ! Monument de faiblesse et d'orgueil !
Rêves l'éternité, grand dieu ! Sur un cercueil !
Que dis-je, Emma ? Ce mot à ma mémoire
Etincelle échappée à l'éternelle flamme,
L'amour doit embraser notre âme
Des mêmes feux dont il brûle nos sens :
Si l'âme peut aimer, si l'âme est immortelle,
L'amour ne peut-il avec elle
Survivre à sa prison ? Je le crois, je le sens.
Quand le mal de langueur qui lentement me tue,
Emma, te rendra ton serment,
Dans ces salons dorés dont tu fais l'ornement,
Mon image peut-être ira glacer ta vue.
Ou plutôt, vers la fin du jour,
Si parfois égarée au fond de ce bocage,
Tu sens un léger souffle errer sur ton visage,
Songe alors au serment d'un immortel amour.

³ "Le village de Montfort est construit et s'agrandit chaque jour des débris du château". (Note de Jean Antoine de Mongis).

Visite particulière et originale du château de Montfort

Nous sommes un atelier de sourciers et géobiologues : l'atelier de Crépand, créé début 2018. Tous ses membres sont adhérents de l'Association Sourciers et Géobiologues d'Europe dont le siège est en Alsace. Le 25 mai dernier, après deux repérages et conjointement avec l'Atelier de l'Allier (Châtel-Montagne), nous avons organisé des recherches de géobiologie au château de Montfort, chargé d'histoire depuis les temps les plus anciens, avec l'accord de l'association Mons Fortis et la disponibilité d'André Cherblanc.

Deux définitions pour situer les activités des sourciers et géobiologues :

Un sourcier est une personne qui recherche de l'eau souterraine en utilisant une baguette ou un pendule.

La géobiologie vient du grec : « *Géos* » qui signifie la Terre, « *Bios* » qui signifie la Vie et « *Logos* » qui signifie la création, la vibration ou encore le discours.

La géobiologie est l'étude de l'influence du sol et du cosmos sur tout ce qui est vivant. Les êtres vivants puisent leurs ressources vitales dans l'énergie qui arrive de notre terre et du cosmos. Les anciens ont utilisé les roches, les menhirs, les dolmens et les tumulus dans des lieux dits sacrés.

Nous sommes entourés de lieux sacrés tels que les églises anciennes, les châteaux, les cathédrales, les villas romaines, l'ermitage de Saint Rémy, la colline de Vix, le mont Bibracte, etc. De tous les temps l'homme utilise les énergies de la terre, telluriques, et du cosmos, cosmiques, pour créer ces lieux sacrés.

« Pour les géobiologues, la terre est quadrillée de grilles telluriques (qui viennent de la terre) et qui rentrent en résonance avec les métaux (nickel, fer, or, ...). Ces grilles sont formées de plans verticaux dont la trace sur le sol dessine un quadrillage. Ces grilles sont appelées réseaux. Chaque réseau rentre en résonance avec un métal et donc avec le ressenti du géobiologue qui a le métal dans la main. Le plus connu est le réseau Hartmann qui correspond au nickel ; le réseau Curry correspond au fer et le réseau Peyré correspond à l'or ».

Après un café et un croissant, nous avons commencé par rechercher les réseaux sur le chemin d'accès au château. En ligne, nous avançons vers l'entrée de la basse-cour. Avec des morceaux de bois nous marquons les réseaux rencontrés. Celui qui nous intéresse le plus est le réseau Hartmann. Nous en découvrons toute une série, très resserrées, parallèles au mur d'enceinte, ce qui indiquent une manipulation des réseaux par l'homme. Ces réseaux constituent une défense naturelle en affaiblissant la vitalité de l'attaquant. Bien d'autres réseaux et phénomènes sont découverts au droit de ces réseaux et du mur d'enceinte.



Après un repas pris en commun et une rencontre bien sympathique avec les bénévoles qui restaurent le château, nous avons suivi André Cherblanc pour une visite très documentée et intéressante du site.

Nous continuons nos recherches dans la basse-cour. Nous devons trouver la citerne, ses dimensions, la hauteur d'eau, les particularités géobiologiques. Un point à fort niveau vibratoire est étudié, il a été utilisé dans des temps très anciens. Dans la cour du château le puits nous offre l'occasion d'en chercher la profondeur et le courant d'eau qui l'alimentait.

Il faudrait de nombreuses journées de recherches pour découvrir toute la richesse géobiologique de ce site. Nous remercions très chaleureusement l'Association Mons Fortis pour l'accueil et le moment convivial passé avec ses adhérents.

L'Atelier de Crépand
atelier.crepand@gmail.com

